



INSTITUT NATIONAL GENEVOIS

POST TENEBRAS LUX

Fondé en 1852 par James Fazy

2008

Annales 2007

Conférences

Une histoire du Conservatoire de Musique de Genève :

Comment ? pourquoi ? pour qui ?

par **Rémy CAMPOS**, Lauréat du Prix d'Histoire 2006

Conservatoire de Musique de Genève/HEM

Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris

Evolution de l'Armée Suisse – Davantage de sécurité aussi à Genève !

par **Christophe KECKEIS**

Cmdt, chef de l'Armée

Santé et groupes d'entraide – Progression des droits des usagers

par **Maryvonne GOGNALONS-NICOLET**

Docteur ès Lettres et Sciences Humaines - Psychologue

Responsable de l'Unité d'Investigation Clinique (HUG - Genève)

Adolescence et parents : une crise peut en cacher une autre

L'adolescence comme miroir du milieu de la vie

par **Nino RIZZO**

Psychologue - Psychothérapeute

Frontières linguistiques

Par **Christoph BLOCHER**

Conseiller fédéral en charge du département fédéral de justice et police – DF JP

Nouvelle série des Actes de l'ING
Livraison No 50



POST TENEBRAS LUX

INSTITUT NATIONAL GENEVOIS

Fondé en 1852 par James Fazy

2008

Annales 2007 Conférences

Une histoire du Conservatoire de Musique de Genève :

Comment ? pourquoi ? pour qui ?

par **Rémy CAMPOS**, Lauréat du Prix d'Histoire 2006

Conservatoire de Musique de Genève/HEM

Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris

Evolution de l'Armée Suisse – Davantage de sécurité aussi à Genève !

par **Christophe KECKEIS**

Cmdt, chef de l'Armée

Santé et groupes d'entraide – Progression des droits des usagers

par **Maryvonne GOGNALONS-NICOLET**

Docteur ès Lettres et Sciences Humaines - Psychologue

Responsable de l'Unité d'Investigation Clinique (HUG - Genève)

Adolescence et parents : une crise peut en cacher une autre

L'adolescence comme miroir du milieu de la vie

par **Nino RIZZO**

Psychologue - Psychothérapeute

Frontières linguistiques

Par **Christoph BLOCHER**

Conseiller fédéral en charge du département fédéral de justice et police – DF JP

Nouvelle série des Actes de l'ING

INSTITUT NATIONAL GENEVOIS

Promenade du Pin 1

1204 GENEVE

Tél. 022 310 41 88 - Fax 022 310 34 53 - E-mail: info@inge.ch

Internet : www.inge.ch

Livraison No 50

Liste des présidents de l'Institut national genevois depuis sa fondation

1853-1855	J.J. Caton CHENEVIÈRE, Recteur de l'Académie
1855-1857	James FAZY, Homme politique et conseiller d'Etat
1857-1895	Carl VOGT, Homme politique et zoologiste
1895-1902	Eugène RITTER, Professeur à la Faculté des Lettres
1902-1920	Henry FAZY, Conseiller d'Etat - historien
1920-1931	John BRIQUET, Professeur de botanique à la Faculté des sciences
1931-1941	Bernard BOUVIER, Professeur à la Faculté des Lettres
1941-1957	Bénédict HOCHREUTINER, Professeur de botanique à la Faculté des sciences
1957-1964	Albert JENTZER, Professeur à la Faculté de médecine
1964-1966	Max HOCHSTAETTER, Directeur de l'Ecole de commerce
1966-1972	Charles DUCHEMIN, Conseiller d'Etat
1972-1978	Louis DUCOR, Directeur de la FIPA
1979-1982	Pierre PITTARD, Président du Tribunal administratif
1982-1984	Francis STRUB, Président du Tribunal de première instance
1984-1989	Michel HERZIG, Directeur à la Télévision Suisse romande
1989-1991	Francis STRUB, Juge à la Cour
1991-1993	Peter TSCHOPP, Professeur à la Faculté des Sciences économiques et sociales
1993 - juin 1995	André HURST, Professeur de grec à l'Université de Genève
juin 1995-1999	Francis STRUB, Avocat
2000-2001	André HURST, Professeur de grec à l'Université de Genève
2002-	Pierre KUNZ, Président de Genilem Vaud-Genève

Comité de gestion 2007

Pierre KUNZ, Président

Monique TANNER, Secrétaire générale

René RUCHAT, Trésorier

André HURST, Président de la Section des Beaux-Arts, Musique et Lettres

Maryvonne GOGNALONS-NICOLET, Présidente de la Section des Sciences Morales et Politiques

Marc KILCHER, Président de la Section Economie

Micheline CAVIN, Membre adjoint

Philippe ROY, Membre adjoint

Daniel RUCHON, Membre adjoint

Laurent SCHMID, Membre adjoint

Francis STRUB, Membre adjoint

L'Institut national genevois fondé en 1852 par James Fazy, est une institution populaire ouverte à tous qui encourage le progrès et la diffusion des sciences, des lettres, des beaux-arts, de l'industrie, du commerce et de l'agriculture. L'Institut national genevois bénéficie d'une subvention de la République et Canton de Genève.

Préface

Chers Amis de l'ING,

Au cours de l'année 2007 les activités de l'Institut national genevois ont particulièrement bien marié quantité et qualité. Nos trois sections n'ont en effet mis sur pied pas moins de 28 conférences. Cinq d'entre elles font l'objet de la présente publication.

M. Rémy Campos s'est exprimé sur l'histoire du Conservatoire de musique de Genève. Cette institution fondée en 1835 fait, si l'on ose dire, partie du « décor » genevois. Mais nos concitoyens savent-ils par qui elle a été créée, dans quel but et comment elle a fonctionné depuis sa fondation ?

L'armée helvétique se trouve manifestement à un tournant brusque de son existence. M. Christophe Keckeis, lors de sa conférence a mis en évidence les multiples défis stratégiques, structurels et politiques auxquels notre « grande muette » est confrontée. Particulièrement ouvert aux changements l'ancien Commandant en chef de l'armée a notamment souligné que « des tâches infinies nous attendent dans le monde entier et nous ne devrions pas toujours rester à la maison sous prétexte que nous ne pouvons pas résoudre tous les problèmes ».

La présidente de la section Sciences morales et politiques ne se contente pas de gérer son comité. Renouant avec la tradition de l'ING Mme Maryvonne Gognalons-Nicolet a apporté sa contribution scientifique en s'exprimant sur les multiples aspects de ce qu'il est convenu d'appeler « les groupes d'entraide », détaillant notamment leur rôle essentiel, mais insuffisamment reconnu, dans les systèmes de santé des pays occidentaux.

L'adolescent est bien plus que le mutant auquel on le réduit si souvent et si sommairement. Pour M. Nino Rizzo, psychologue et thérapeute, il se pourrait bien qu'il constitue un miroir de l'adulte, un adulte qui n'aurait pas envie de voir en lui un certain nombre de choses. D'où la pseudo-crise de l'adolescence qui au sein des familles peut en cacher bien d'autres.

Les visites que nous font régulièrement les membres du Conseil fédéral honorent notre institut et nous permettent d'arborer fièrement le deuxième qualificatif de l'ING. Mais elles témoignent surtout de l'intérêt que les Genevois, quoi qu'on en dise, portent au gouvernement du pays. Nos hôtes font en effet toujours salle comble. La conférence donnée par M. Christophe Blocher sur la question des frontières linguistiques vues à l'éclairage du fédéralisme et les incidences de celui-ci sur l'apprentissage scolaire des langues n'a pas failli à la tradition.

Vous en saurez bien davantage, chers Amis de l'ING, en parcourant ces Annales.

Pierre Kunz
Président

Une histoire du Conservatoire de Musique de Genève : comment ? pourquoi ? pour qui ?

Rémy CAMPOS

Lauréat du Prix d'Histoire 2006 de l'Institut National Genevois

Conservatoire de Musique de Genève / HEM

Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris

Mercredi 31 janvier 2007

La rédaction de l'ouvrage que l'Institut National Genevois a récompensé en 2007 (Instituer la musique. Les débuts du Conservatoire de Genève (1835-1859) s'inscrivait dans une série de préoccupations emboîtées : comment renouveler le genre de la monographie musicale ? quelles archives permettent de documenter les activités des musiciens ? quelle peut être pour l'institution actuelle l'utilité d'une enquête sur son passé lointain ?

L'histoire des écoles de musique est un terrain relativement peu fréquenté par les historiens de la musique. Longtemps, la rédaction de monographies sur les conservatoires fut le fait des responsables administratifs des établissements qui rédigeaient au moment des anniversaires des plaquettes commémoratives. Au moment de nous lancer dans l'exploration du riche fonds d'archives du Conservatoire de Musique de Genève, nous nous sommes imposé une double contrainte qui nous semblait permettre de renouveler l'approche de l'histoire des institutions musicales : élaborer en étroite corrélation à la fois le cadre de l'enquête et la forme du récit final. Autrement dit, si l'étude allait se limiter aux deux premiers directorats elle ne devait pas pour autant s'interdire de creuser en amont et en aval (à la fin du XVIII^e siècle et jusqu'aux années 1940), bien que l'étude se concentrait sur le Conservatoire de Genève il ne fallait pas oublier d'autres institutions musicales, si la compréhension de la situation genevoise s'imposait il était impensable de se détourner du contexte suisse et même européen. Simultanément, nous ne nous résignerions pas à un plan construit par avance où nous aurions disposé les résultats de notre enquête dans des tiroirs qui auraient pu tout aussi bien être employés pour ranger les données de l'histoire d'un théâtre, d'un éditeur de musique ou d'une manufacture de piano (en optant par exemple pour des chapitres sur les statuts et les règlements, les administrateurs, les professeurs, les méthodes, les concerts, etc.).

Au commencement de notre étude, il nous a paru moins urgent de définir ce qu'était un conservatoire (au sens administratif) que la musique qu'on y faisait et celle qu'on avait refusé d'y laisser entrer. Le projet du fondateur – François Bartholony – était en effet de régénérer la morale civique de la République de Genève par l'introduction dans la ville des musiques sérieuses dont il était lui-même amateur : partitions de Hændel, Mozart ou Beethoven qui s'imposaient au même moment à travers toute l'Europe comme le nouveau canon artistique. Cette entreprise d'édification supposait d'exclure des classes les musiques désormais qualifiées de « faciles » (musique de salon ou airs d'opéras à fioritures) dont la vogue était pourtant grande alors dans la capitale lémanique. Le Conservatoire de Genève apparut dès lors non pas comme un lieu originel (ce qu'avaient écrit à longueur de discours des prix et de rapports ses responsables tout au long du XIX^e siècle) mais le laboratoire où s'était constituée une certaine musique, celle qu'aujourd'hui nous tenons pour la Musique, sur les décombres de pratiques fort anciennes.

Le bilan que nous avons pu tirer des 25 premières années d'action collective conduite par le fondateur, les deux premiers directeurs, les membres du comité d'administration et le corps professoral, est que la réalité n'a pas toujours correspondu aux discours souvent triomphalistes tenus lors des cérémonies de remise des prix. Pendant des décennies, des musiciens continuèrent à exercer leur métier sans être des experts de la lecture solfégique, sans être des virtuoses spécia-

lités dans un unique instrument, sans posséder de diplômes ou encore sans séparer les « bonnes » des « mauvaises » œuvres. Ces musiciens qui tardèrent à se soumettre à la normalisation voulue par les hommes entourant François Bartholony n'avaient laissé aucune trace dans les archives du Conservatoire et il a fallu aller les chercher dans la presse, dans les registres des étrangers ou dans les recensements cantonaux. Ce problème d'absence de visibilité, nous l'avons aussi rencontré à propos des élèves de l'école sur lesquels nous avons essayé de nous pencher le plus que nous pouvions en dépit du manque de sources.

Une fois l'ensemble du paysage musical de la ville reconstitué et après avoir tissé ensemble une multitude de documents dont beaucoup n'émanaient pas de l'appareil administratif du Conservatoire, le visage de l'institution est sorti renouvelé : non plus une institution triomphante et fidèle à elle-même envers et contre tout mais une entreprise qui manqua disparaître (en 1848) et qui dut reformuler son projet à plusieurs reprises : en abandonnant son idéal initial de popularisation de la musique à Genève, en mettant fin à la méfiance envers les étudiants voulant faire de la musique leur métier, ou encore en acceptant que les amateurs du comités d'administration cèdent leur pouvoir aux professeurs, autrement dit aux experts musiciens.

L'organisation de l'ouvrage a tenté d'articuler entre eux ces thèmes : un long prologue consacré au geste énergétique de François Bartholony et aux raisons du don par ce patricien d'une institution musicale à sa ville natale ; puis un tableau exhaustif des diverses manières de faire la musique à Genève avant la création du Conservatoire, ce qui permettait de comprendre précisément ce que l'institution nouvelle avait modifié (et parfois reconduit) ; une analyse du fonctionnement quotidien de l'école aidant ensuite à mesurer jusqu'à quel point le projet réformateur de François Bartholony avait pu vraiment être mis en œuvre ; enfin l'examen systématique d'un corpus de cent discours prononcés lors des cérémonies de fin d'année entre 1835 et 1935 permettant de suivre sur la longue durée le devenir des idéaux proclamés lors de la création et la manière dont ils avaient pu structurer la représentation que l'école s'était faite d'elle-même.

Pour terminer, il nous faut encore évoquer la question des usages contemporains de l'histoire. L'enquête a été réalisée dans la perspective non d'une résurrection des morts à partir de ruines de papier inertes mais d'une description d'un monde (disparu) de vivants. Il ne s'agissait donc pas d'exhumer des modèles de moralité à la façon de l'histoire des Anciens (une foule d'amateurs généreux, une cohorte de professeurs admirables et de bataillons d'élèves bien disciplinés) mais de réfléchir sur la nature même de l'action dans une institution, qu'elle soit administrative, pédagogique, artistique ou civique. Perspective qui pouvait espérer inviter ceux qui font aujourd'hui vivre le Conservatoire de Musique de Genève à considérer d'un autre œil des situations vécues aujourd'hui mais dont l'explication se trouve en partie dans le passé parfois lointain de l'institution.

Evolution de l'Armée Suisse Davantage de sécurité aussi à Genève !

Christophe KECKEIS

Cmdt, chef de l'Armée

Mercredi 28 février 2007

Le rôle particulier de Genève dans le monde et en Suisse.

Le chef de l'Armée séjourne volontiers à Genève et ceci n'est pas seulement dû au fait que Genève a un meilleur pourcentage d'aptitude au service que Zurich. Toute la Suisse, y compris l'Armée suisse, devrait s'inspirer de l'esprit d'ouverture au monde qui caractérise Genève.

Un monde en mouvement

A la fin de la Guerre froide, de nouveaux acteurs sont montés sur la scène internationale et d'autres y jouent un nouveau rôle plus important: la Chine, l'Inde, le Pakistan, l'Indonésie, la Malaisie, etc. Une montée en puissance de nouvelles nations est en cours, un processus qui, par le passé, a souvent été accompagné de troubles et de crises. Non seulement la Corée du Nord, mais encore bien d'autres Etats s'arment en y consacrant des moyens considérables. En parallèle, les armes modernes effacent les distances. La dissémination incontrôlée de savoir-faire et de technologie représente un danger considérable. Nous l'avons en tout cas remarqué: le monde n'est pas devenu plus pacifique depuis la fin de la Guerre froide; les années nonante sont la décennie au cours de laquelle les plus grandes pertes (en termes de vies humaines) ont été enregistrées depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Par ailleurs, le monde est devenu plus imprévisible à bien des égards.

Et en Europe?

Chez nous en Europe, la situation est différente; elle est stable. Voici les déclarations du Renseignement militaire concernant la situation en Europe: « en raison de l'interdépendance politique, économique et sociale, des guerres entre états au sein de l'UE sont devenues improbables. Une menace radicale sur la sécurité, sur la stabilité ainsi qu'une atteinte à l'intégrité territoriale de l'Europe depuis l'extérieur avec des moyens militaires conventionnels n'est aujourd'hui pas prévisible sur la base de ce que nous savons ».

Toutefois, nous ne pouvons pas exclure que des conflits militaires conventionnels se dérouleront dans les régions limitrophes de l'UE. Dans les dix ans à venir, il ne faut pas compter avec une attaque militaire conventionnelle dirigée soit contre un Etat de l'UE, soit contre la Suisse. La Suisse est entourée d'Etats démocratiques qui, à quelques exceptions près, font partie de l'OTAN et/ou de l'UE et leurs territoires forment une large ceinture. Ces Etats n'exerceront aucune menace militaire à l'encontre de la Suisse dans un futur immédiat. Le potentiel militaire tant terrestre qu'aérien permettant de traverser les Etats entourant la Suisse et de s'en prendre à son intégrité territoriale n'existe actuellement nulle part en Europe. A long terme, seule la Russie dispose en Europe du potentiel nécessaire pour monter à nouveau en puissance et réunir les capacités militaires requises.

S'adapter ou périr!

Changement du modèle militaire

Il serait naïf d'assimiler la situation existant en Europe à celle qui prévaut dans le monde. Toutefois, il est stupide de faire comme si la guerre froide n'était pas encore terminée car cela entraînerait la ruine de l'armée. Pourquoi l'Armée 61 était-elle bien considérée par une partie importante de la société? Parce qu'elle prenait en compte le danger prévalant à l'époque. Pourquoi l'armée est-elle devenue la cible de critiques à la fin des années huitante et au début des années

nonante? Parce que le monde avait changé et que l'armée devait être réformée. Une armée doit évoluer en fonction de son environnement. Si elle ne s'adapte pas, elle est directement menacée de disparition. L'adaptation est parfois un processus douloureux. En effet, la réforme des structures entreprises au cours de ces dix dernières années et le lancement d'Armée XXI en 2004 ont également mis à mal des traditions. Douloureux mais indispensable comme un orage qui régénère l'atmosphère. Il faut défricher pour permettre aux choses nouvelles de s'installer. Il doit en être ainsi. Bien des armées européennes sont confrontées au processus de transformation. Même les Américains retirent d'Europe une partie de leurs moyens lourds.

Tout est une question de logique: « Il faut que l'existence d'une armée se justifie dans le présent pour que celle-ci ait un futur ».

La menace extra-étatique

Outre les changements survenus à l'échelon des Etats, des despotes et des groupes dépourvus d'attaches étatiques se sont imposés et cherchent à atteindre leurs objectifs par le biais d'actions asymétriques. On évoque un développement extra-étatique croissant d'un bon nombre de conflits. Les guerres de clans, les seigneurs de guerre, le crime organisé, etc. sont autant de manifestations de la violence extra-étatique. Le terrorisme nous occupe le plus en ce moment. Trop souvent, le terrorisme peut malheureusement compter sur un appui étatique. Toutefois, il prend en règle générale une forme extra-étatique. Quelques mots à propos du terrorisme. Le terrorisme d'origine islamique représentera un problème au moins encore pour la génération qui nous suit. Le savoir-faire, les moyens et la richesse d'inspiration sont quasiment sans limites. Combien de temps s'écoulera-t-il encore avant la première attaque perpétrée avec des armes de destruction massive? S'agira-t-il d'un virus, d'un toxique nervin ou d'une bombe contenant des déchets radioactifs? Déplorerons-nous 1'000, 10'000 ou 100'000 morts? La question essentielle n'est pas de savoir si l'Armée suisse sera en mesure d'empêcher une telle attaque.

Cette tâche incombe d'abord aux forces de police et aux services de renseignement. Cependant, il est tout à fait certain que nous aurions besoin de l'armée si une attaque d'une telle envergure se produisait chez nous ou dans notre voisinage. Les sociétés modernes sont vulnérables et manquent d'autonomie. Ceci est le cas tant sur les plans technologique et économique que sur le plan culturel.

La dépendance prend toujours plus d'ampleur: énergie, mobilité, télécommunications, approvisionnement et fournisseurs.

Je ne suis certainement pas quelqu'un qui peint le diable sur la muraille.
Mais je ne suis pas payé pour détourner les yeux.

Dépendances

De l'eau potable contaminée, deux jours sans courant électrique, une panne informatique, des voies de circulation coupées, un attentat avec 50'000 morts en Europe, une mutation du virus de la grippe? Que faut-il pour que la société soit ébranlée? Qu'est-ce qui provoquerait les premiers actes de pillage? Que faut-il pour que le monopole de la puissance publique étatique soit remis en question? L'armée devra également faire face à de tels événements. Des œillères peuvent être dangereuses. Après la Guerre froide, le danger est devenu plus diffus; il n'a cependant pas diminué. Personne ne s'attend aujourd'hui en Europe à un affrontement de type symétrique impliquant deux ou plusieurs Etats avec des moyens conventionnels de part et d'autre, etc. Une armée qui se préparerait aujourd'hui en Europe à mener une telle guerre perdrait son actif le plus important, à savoir sa crédibilité.

L'Armée suisse doit être préparée à affronter un tout autre adversaire et ceci dans une zone urbanisée. Des terroristes et des bandes peuvent représenter un problème considérable précisément pour un Etat hétérogène, multiculturel, moderne et de ce fait fragile. Dans ces conditions, une évolution de l'armée est indispensable: le projet de l'Armée suisse s'appelle « Etape de développement 08/11 ».

Etape de développement 08/11

De quoi s'agit-il ? Ce n'est pas une réforme, les données-clés demeurent inchangées: taille, principe de l'armée de milice et missions restent identiques, selon la Constitution fédérale. Des modèles analogues sont utilisés par un grand nombre d'autres armées.

1. Les moyens de défense territoriale classiques à engager contre un adversaire militaire du type de l'ennemi du temps de la Guerre froide font l'objet d'un redimensionnement. Ce type de combat n'est pas laissé pour compte mais développé dans un noyau de l'armée. Si la menace à affronter devait à nouveau ressembler à ce qu'elle était durant la guerre froide, ce noyau devrait faire l'objet d'une montée en puissance permettant de retrouver une armée conforme aux concepts élaborés autrefois. Remarque entre parenthèses pour tous ceux qui craignent un désarmement intégral de notre pays: même après le processus de réduction, nous disposerons encore de suffisamment de moyens lourds (Allemagne, 2010: 350 blindés de combat; Suisse, Etape de développement 08/11: plus de 300 blindés de combat).
2. En parallèle, une partie renforcée de l'armée est mise en place pour combattre un adversaire qui ne serait pas organisé militairement.
3. L'effectif des militaires pour des opérations de maintien de la paix à l'étranger serait doublé. Il s'agit d'un objectif à moyen terme.
4. L'aide militaire en cas de catastrophe est consolidée.

Le 3 novembre 2006, le CN a rejeté l'Etape de développement 08/11; ce rejet n'est pas encore définitif puisque l'objet doit encore passer devant le CE (au printemps 2007). Je me bats donc pour ce projet. Nous ne devons pas nous accrocher à des projets de politique de sécurité empreints de nostalgie ou d'utopie. La peur est mauvaise conseillère; la naïveté l'est tout autant. Nous avons besoin d'une armée et ce doit être une armée adaptée aux nouvelles conditions.

Critique de l'Etape de développement

Deux remarques sont importantes pour moi:

1. Un déplacement de l'accent principal ne signifie pas démantèlement de la défense.
2. Il n'est en aucun cas prévu de militariser la sécurité intérieure.

A propos de la 1ère remarque, je précise le contexte: les développements vécus en Europe, l'observation de conflits modernes et le fait que les banlieues et les villes prennent une place de plus en plus importante en Suisse. Par conséquent, la Suisse doit être défendue autrement, avec plus d'infanterie, avec plus de soldats dans les villes. Il est stupide de s'obstiner à respecter des normes dépassées. Ceux qui à droite appellent sans relâche de leurs vœux une armée démodée lui rendent un mauvais service. Ces personnes sont les tenants involontaires d'une Suisse sans armée. Il est tout à fait évident qu'avec l'Etape de développement 08/11, la Suisse sera autrement mais mieux défendue. Par ailleurs, il est tout à fait clair que l'Etape de développement 08/11 est conforme à la Constitution. La Constitution fédérale ne définit ni une forme spéciale de combat, ni un cas stratégique particulier.

A gauche, les craintes sont différentes: La gauche soutient pour l'essentiel que l'armée est de plus en plus souvent chargée de tâches liées à la sécurité intérieure. Trois remarques:

1. Les missions sont confiées par les politiciens et non par l'armée. L'armée ne se cherche pas des missions, elle en reçoit.
2. Même 1'500 policiers supplémentaires (projet USIS) ne suffiraient pas (G8, WEF, EURO 08).
3. Argument principal: le peuple suisse n'a pas peur de son armée. 75% de la population est favorable aux engagements de l'armée à l'intérieur du pays (sondage d'opinion concernant la sécurité UNIVOX 2006) et fait confiance à la direction politique.

La crainte des partis de gauche concernant la militarisation de la sécurité intérieure est dépassée depuis longtemps et ne sert que des buts électoralistes. Les effectifs des forces de police ne peuvent en aucun cas être construits en fonction des situations de crise. Cela nous coûterait trop cher. Les moyens de l'armée sont là; ils ont été payés par le contribuable; autant les utiliser.

Engagements subsidiaires

Mesdames et Messieurs, la Suisse a besoin de l'armée de milice et il en est de même pour Genève. G8, AMBA CENTRO et EURO 08 sont des missions tout à fait différentes avec toutes des conséquences à Genève. Un point commun à toutes ces missions: l'armée est engagée à titre subsidiaire pour parer à et maîtriser un danger existentiel. L'article 58, alinéa 2 de la Constitution fédérale prévoit expressément de tels engagements de l'armée. Je précise deux concepts:

Subsidiaire. Destinée à soutenir, exclusivement sur requête de l'autorité compétente, lorsque les moyens des autorités civiles ne suffisent plus, l'armée ne viendra donc pas à Genève sans une requête de l'autorité responsable.

Dangers existentiels. Déterminer ce qui représente une menace pour la Suisse est évidemment une question d'appréciation. Mais on doit admettre que si les ambassades ne sont plus protégées et si les manifestations internationales citées ne peuvent plus avoir lieu en Suisse, notre pays doit se faire beaucoup de souci. La réputation ne serait que la première chose que la Suisse perdrait.

Exemples d'engagements subsidiaires:

- Protection et soutien dans la protection d'ambassades, de conférences et de grandes manifestations;
- Service de police aérienne au profit de l'Office fédéral de l'aviation civile;
- Soutien au profit du corps des gardes-frontières, etc.

La garde d'ambassade et l'EURO 08 à Genève sont donc pour l'armée des engagements subsidiaires accomplis à des fins de protection; le canton de Genève assume seul la responsabilité d'engagement.

Garde d'ambassade à Genève

AMBA CENTRO: nom militaire de la garde d'ambassade.

Tout d'abord, le plus important. L'armée est souvent critiquée pour le service de garde devant les représentations diplomatiques. Ce service est également une « mission politique » effectuée à la demande du canton. Aujourd'hui à Genève des éléments professionnels de la Sécurité militaire et des militaires en service long sont renforcés par des formations de milice. Cet objectif correspond également aux souhaits du canton de Genève.

Mais, les « Rules of engagement » (règles d'engagement) doivent alors être en ligne avec les compétences du personnel engagé. D'une part on ne peut pas réclamer des professionnels ou des semi-professionnels et leur confier des tâches pour des amateurs. D'autre part un niveau d'exigence trop bas et l'ennui peuvent être à l'origine de comportements erronés et se solder par des cas disciplinaires. Avec la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police, nous sommes actuellement à la recherche de solutions. Dorénavant, la situation de la menace sera analysée en permanence et l'effectif du personnel ainsi que les tâches seront adaptés en conséquence.

L'exemple de Zurich: un bon exemple. A Zurich, des militaires en service long ont été engagés pendant deux ans, ils sont aujourd'hui remplacés par du personnel de la Sécurité militaire. Qu'avaient-ils et qu'ont-ils le droit de faire? Examiner, contrôler des civils au comportement suspect qui se trouvaient dans les zones surveillées d'un ouvrage et, au besoin, figer la situation jusqu'à l'arrivée de la police. Les dispositifs sont conformés à l'ampleur de la menace (où faut-il vraiment une présence humaine, où est-il suffisant de faire des patrouilles en véhicules, où peut-on exercer une surveillance au moyen d'appareils spéciaux?).

Ce qui est possible à Zurich devrait le devenir à Berne, dans le canton de Vaud ainsi qu'à Genève.

A Zurich, les militaires engagés accomplissent des tâches impliquant des responsabilités. Cela a également des conséquences sur les cas disciplinaires. Si nous parvenions ensemble avec les autorités concernées à rédiger les Rules of engagement et à mettre sur pied les dispositifs à

Berne et à Genève comme nous l'avons fait à Zurich, cela ferait bien progresser le dossier. Celui qui veut des collaborateurs de qualité doit aussi leur donner des tâches appropriées. Après la session d'automne de la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police, je suis confiant de trouver une solution. Quoiqu'il en soit, la discussion politique concernant la sécurité intérieure doit se poursuivre. Le fédéralisme générera sans nul doute une certaine lenteur dans cette affaire; cette lenteur ne doit toutefois pas prêter à l'armée et ne lui est absolument pas imputable.

EURO 08

Je vous invite à faire un saut dans le temps jusqu'au 7 juin 2008: Début de l'EURO 08 à Bâle. Jusqu'à la finale à Vienne le 29 juin 2008, un total de 31 matches seront joués. 15 d'entre eux se dérouleront en Suisse.

Perspectives pour la Suisse:

Dépenses estimées pour la collectivité publique: 182 millions de francs;

- Chiffre d'affaires entre CHF 470 et 535 millions;
- 8 milliards de téléspectateurs dans 170 pays;
- 2'500 représentants des médias;
- 1 million de touristes;
- 800'000 nuitées;
- 510'000 spectateurs;
- 200'000 billets en vente en Suisse.

L'EURO 08 doit être une fête pour les supporters de toute l'Europe. Pour les organisateurs, la barre est placée très haut: L'été passé, l'Allemagne s'est présentée avec le slogan « Le monde en visite chez des amis ».

Championnats du monde 2006: ambiance fantastique, peu d'échauffourées. « Fanmeile » (le boulevard des supporters) a été sacré mot de l'année 2006 dans les pays germanophones!!! Les instances chargées de la sécurité ont travaillé de manière optimale.

Nous voulons que cela soit aussi le cas en 2008 en Suisse et en Autriche. La Confédération, les cantons et les autorités des lieux où se dérouleront des matches s'occupent depuis fin 2004 de la sécurité de l'EURO 08. L'armée est également intégrée dans le concept de sécurité. L'engagement de l'armée au profit de l'EURO 08 est approuvé par une large majorité de la population.

Sécurité de l'espace aérien, logistique, aide au commandement et un peu de protection d'ouvrage. L'engagement est subsidiaire, les autorités civiles assument la responsabilité d'engagement. D'après l'état actuel de la planification, l'entier de l'effectif maximum autorisé de 15'000 militaires ne sera à aucun moment en service en même temps. Il est prévu un engagement échelonné sur trois mois. Tirage au sort des matches: le 1er décembre 2007. Lorsque toutes les nations participantes auront été déterminées et que les groupes auront été tirés au sort, des prévisions approfondies pourront être faites concernant les hooligans.

Menaces pesant sur l'EURO 08

Je fais expressément remarquer que les autorités civiles en charge de la sécurité publique sont compétentes pour apprécier la menace et décider de prendre des mesures dont elles assument la responsabilité. Il est clair que les championnats d'Europe sont un peu moins bien lotis que les championnats du monde puisque la densité de nations connaissant le phénomène du hooliganisme est plus importante lors d'un championnat d'Europe. Cela veut dire que, pour ce qui est du hooliganisme, les championnats d'Europe sont exposés à de plus grands dangers que ne le sont les championnats du monde. La problématique n'est cependant pas nouvelle si bien que les forces de police peuvent s'y préparer dans d'assez bonnes conditions. L'armée n'assurera certainement pas le service d'ordre. A l'exception des personnes de liaison, des militaires du Service sanitaire et de petites unités de la Sécurité militaire (des professionnels avec une formation reconnue par les corps de police), l'armée ne sera même pas engagée à proximité des stades. De même, dans les aéroports, dans les gares, devant les écrans géants, etc.: dans toute la mesure

du possible, l'armée n'aura aucun contact direct avec les visiteuses et les visiteurs, si ce n'est peut-être dans le cadre du réglage du trafic. Bien que le hooliganisme ne puisse certainement pas être entièrement évité, le risque d'un attentat terroriste est aujourd'hui évalué comme étant relativement réduit. Toutefois, une telle appréciation est également du ressort des autorités civiles qui évaluent ledit risque en permanence.

L'EURO 08 à Genève

Les Genevoises et les Genevois doivent également attendre fiévreusement le jour du tirage au sort dans une année. Les supporters qui se déplaceront seront-ils pacifiques ou plutôt inquiétants? Les images du G8 sont certainement présentes dans tous les esprits, mais elles n'ont pas leur place ici. Genève doit présenter son visage festif et ne pas ressembler à une forteresse comme par le passé. L'armée sera engagée à titre subsidiaire dans le canton de Genève pour décharger les forces de police. Elle ne sera pas présente avec le dispositif de sécurité d'antan mais avec un dispositif de soutien. Logistique, service sanitaire, transmissions et transport.

Matches à Genève: les 7, 11 et 15 juin 2008.

Les règles esquissées précédemment s'appliqueront à l'armée également à Genève: pas de service d'ordre, pas d'engagement dans le périmètre du stade sauf quelques rares exceptions. Les autorités genevoises définissent les tâches de l'armée. L'armée s'acquittera de ces tâches avec professionnalisme. Toutes les personnes (conseillers d'Etat, conseillers municipaux, délégués, commandants de police, etc.) devant assumer une part de responsabilité dans le cadre de la sécurité de l'EURO 08 saluent l'engagement clairement défini de l'armée. La taille de la Suisse est trop petite pour financer en permanence les réserves de forces de police nécessaires pour l'encadrement d'un tel événement. Aucune montée en puissance n'est envisageable pour remédier à cet état de fait. Les politiciens le savent. C'est pourquoi l'armée sera engagée au profit de l'EURO 08. Afin d'apporter sa contribution pour que l'EURO 08 se déroule sans incident et dans la joie. Nous y parviendrons ensemble. Je vous demande donc, chères habitantes et chers habitants du Canton et de la Ville de Genève où se dérouleront des matches, de bien vouloir accueillir chaleureusement tant la troupe que les sympathiques supporters.

L'organisateur accorde une grande importance au fait que le G8 et l'EURO 08 ne soient en rien comparables! Il y a de bonnes chances pour que nous parvenions à faire une fête réussie.

Les engagements à l'étranger sont-ils une menace pour Genève?

Pour terminer, jetons encore un coup d'oeil sur les engagements à l'étranger. Genève a tissé un grand nombre de liens divers avec l'étranger. A Genève peuvent avoir lieu des conversations qu'il est impossible d'envisager ailleurs dans le monde. Cela soulève la question de savoir si les engagements à l'étranger passés et futurs de l'Armée suisse menacent cette position unique dans le monde et dont je suis très, très fier. Je suis tout à fait convaincu que tel n'est pas le cas. Bien au contraire. Actuellement, 300 militaires suisses sont engagés quotidiennement à l'étranger. A moyen terme, on aimerait élever ce nombre à 500 sur un effectif de 120'000 militaires actifs. Ce n'est donc pas un nombre considérable. Il ne s'agit que d'une toute petite part de responsabilité que l'Armée suisse peut assumer pour le monde. Une contribution infime. Pour certains, c'en est trop et l'Etape de développement 08/11 soumise au Parlement représente une bonne occasion pour manifester leur désaccord avec de tels engagements. A cet effet, toutes les faiblesses de l'ONU sont soulignées et toutes ses réussites sont qualifiées de ridicules.

On cherche à donner l'impression que le conseiller fédéral Schmid et le chef de l'Armée veulent envoyer l'armée directement en Irak. Cela n'est pas vrai. La neutralité de la Suisse n'est pas remise en question par les engagements accomplis sur la base de mandats de l'ONU ou de l'OSCE. Il est exact qu'on pourrait parfois presque perdre espoir au vu du grand nombre de problèmes que le monde connaît. Mais faut-il pour autant renoncer une fois pour toutes à porter assistance? Cette façon de penser m'est étrangère. Il faut le souligner: Il n'est pas question ici de se lancer dans une aventure au Hindukush ou ailleurs dans le monde. Nous parlons de tâches clairement définies pour la promotion de la paix à accomplir sur la base de mandats de l'ONU ou de l'OSCE.

ALBA

Jetons maintenant un coup d'oeil sur deux engagements du passé. Conséquence du conflit du Kosovo pour la Suisse: un afflux de réfugiés. Dès 1998, l'armée est engagée en Suisse pour s'occuper des réfugiés. La Suisse est également engagée directement dans la zone touchée par la crise: 3 hélicoptères Super Puma sont engagés au profit du Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

Nom de l'opération: ALBA.

Données essentielles:

- Engagement du 6 avril au 24 juillet 1999;
- 5'000 personnes et 889 tonnes de matériel humanitaire transportés;
- 348 évacuations médicales;
- 50 militaires volontaires présents en permanence sur place;
- Au total, un engagement de plus de 150 militaires;
- Réactions très positives en Suisse et à l'étranger.

Promotion de la paix à l'étranger

SWISSCOY : Swiss Company

Deuxième élément militaire de la Suisse dans la guerre du Kosovo après l'opération ALBA. Engagement dès octobre 1999. Dans le cadre du PpP, participation de la Suisse à la KFOR (Kosovo Force).

Bases légales: Résolution 1244 de l'ONU et Convention avec la République fédérale de Yougoslavie.

Au début, 140 militaires suisses au Camp Casablanca à Suva Reka, aujourd'hui, 220 militaires suisses. La première priorité a été l'aide à la reconstruction et l'assistance médicale. Aujourd'hui, ce sont plutôt des tâches liées au maintien de la sécurité pour éviter que le conflit ne recommence au besoin, les militaires suisses font aussi du Riot Control. 37 nations au total sont engagées.

Les contacts internationaux ainsi noués sont très précieux. L'engagement de l'Armée suisse a été et est reconnu par la communauté internationale. Savoir-faire professionnel des militaires de milice suisses; ils ne sont pas des Ironman mais connaissent leur métier. Benchmark et comparaisons internationales. Aujourd'hui encore, nous avons des difficultés de recrutement.

L'avenir des engagements à l'étranger

Suites politiques:

- Etape de développement 08/11 avec l'engagement à l'étranger: l'UDC veut une réduction de nos engagements.
- Important: impulsions données par les départements concernés (Calmy-Rey, Schmid).

Avenir militaire:

- Les opérations de maintien de la paix « traditionnelles » perdent une partie de leur importance:
- Nouveaux défis et nouvelles formes: petit à petit, on passe à des tâches de stabilisation, de gestion postconflit et de reconstruction de la nation (Nationbuilding), et on note en particulier une demande croissante de biens de haute valeur (High Value Assets).
- Une capacité de réaction plus rapide serait utile.
- Les prestations de la Suisse sont très demandées (armée de milice).

Les capacités suisses en matière d'opérations militaires de maintien de la paix ont été perfectionnées par le biais des engagements dans les Balkans occidentaux et ailleurs dans le monde. Les expériences ainsi accumulées offrent la possibilité aux politiciens de développer plus avant et de diversifier l'engagement suisse. Nous sommes responsables tant de ce que nous faisons que de ce que nous omettons de faire!

Responsabilité pour le monde

Je ne suis pas naïf. Je perçois les difficultés et les dangers des engagements à l'étranger. Je note les erreurs et les manquements de la communauté internationale: Rwanda, Srebrenica, Congo, Soudan... Ceci me fait penser à l'histoire de l'homme qui, après une tempête, se promenait sur la plage et se penchait sans cesse pour prendre les poissons se débattant dans des flaques et pour les rejeter à la mer. Un autre promeneur s'adressa à lui en ces termes à propos de son activité: « Il me semble que tu t'engages en vain puisque tu ne rejettes à la mer que quelques poissons alors que beaucoup d'autres sont sur le point de mourir. Quelle différence cela fait-il? » Cette question ne resta pas sans réponse: « Pour l'ensemble, la différence peut paraître infime; toutefois pour le poisson rejeté à la mer, elle est grande."La réponse de cet homme me vient à l'esprit lorsque je pense aux tâches infinies qui nous attendent dans le monde entier. Nous ne devrions pas toujours rester à la maison sous prétexte que nous ne pouvons pas résoudre tous les problèmes. L'Armée suisse peut contribuer à ce que le monde devienne plus pacifique. Cela n'est pas gratuit et comporte certains dangers. S'ouvrir au monde signifie également qu'il faut être ouvert aux problèmes du monde. Nous ne pouvons pas nous limiter aux domaines dans lesquels il est possible de faire des profits. L'histoire punit tôt ou tard celui qui ne veut que profiter. C'est l'histoire qui m'a enseigné cette vérité.

Santé et groupes d'entraide¹

Progression des droits des usagers

Maryvonne Gognalons Nicolet

Docteur ès Lettres et Sciences Humaines - Psychologue

Responsable de l'Unité d'Investigation Clinique (HUG - Genève)

Mercredi 23 mai 2007

Différents points de vue sur les groupes d'entraide ont été présentés en insistant sur la place de plus en plus importante que ces nouveaux partenaires ont acquis dans le champ de la santé. Des définitions précises et communes au niveau des pratiques débouchent sur des actions plus cohérentes.

En allemand, le terme d'entraide est utilisé de façon extensive, de l'entraide de voisinage aux grands organismes sur le plan national. En français, il est utile de différencier les solidarités relevant de la sphère privée (en particulier les solidarités familiales) et celles de la sphère publique (organisations, associations, groupes). Dans le champ des solidarités privées, il est usuel de parler d'« aidants naturels », familiaux ou « informels ».

En rapport avec les solidarités liées à la sphère publique, il est traité plus spécifiquement des groupes d'entraide dans le champ de la santé et de la maladie selon des définitions élargies de la santé, concernant autant les personnes malades ou handicapées et leurs proches que les conséquences éventuelles de certains problèmes individuels ou sociaux pouvant influencer l'état de santé.

L'histoire des idées a souligné le mouvement social d'émancipation, de droits et de citoyenneté à l'origine du développement des groupes d'entraide. L'identité de malade comme celles d'utilisateur de la médecine ou de citoyen ont été portées par des forces collectives critiquant l'extension du pouvoir médical dans la société, par une multiplication des acteurs dans le champ de la santé et par l'émergence des droits des malades, véritables sujets et acteurs de leurs maladies.

L'usage de termes comme patients, usagers ou citoyens reflète l'accent sur lequel portent les actions individuelles et collectives. De la fin de la seconde guerre mondiale à nos jours, de nombreux facteurs ont contribué à l'émergence et au développement des groupes d'entraide. En nous centrant sur les groupes au détriment des grandes organisations d'entraide comme Pro Senectute ou Pro Juventute, largement dominées par des professionnels, nous avons voulu éviter des définitions trop floues, souvent héritées de la langue allemande, qui associent la promotion de l'entraide et celle du bénévolat. Des malades ou des proches de malades ne se perçoivent pas comme des bénévoles. Les solidarités privées et les solidarités publiques n'appartiennent pas aux mêmes champs d'action.

A cet égard, le terme anglais de « patient organization movements » utilisé par Landzelius (2006) est plus proche de notre définition. Barbot (2006), dans le même numéro de *Social Science & Medicine*, relève deux générations de théories (la première liée à la ligue philanthropique et aux mouvements d'hygiène, la seconde, après 1960, aux droits civiques et aux identités de malades). Dès le début des années 90, avec la crise de l'Etat social et la remise en cause du monopole des connaissances et des informations des élites médicales, de nouvelles conceptions de la relation médecin patient et d'action sur la recherche des soins ont ainsi émergé.

¹ Article tiré de l'ouvrage *Groupes d'entraide et santé* avec Anne Bardet Blochet, Eric Zbinden, Jean luc Heeb et Bernhard Borgetto publié dans les cahiers de l'Observatoire de la Santé aux Editions médecine et Hygiène

Les données chiffrées disponibles en Suisse dès les années 80, des fragments d'entretiens qualitatifs et quelques contributions quantitatives, soulignent la complexité et la diversité des logiques d'action de quelques groupes d'entraide romands. Leur recensement reste problématique, car l'étude menée par Stremow (2006) ne reconnaît que des définitions restrictives des groupes d'entraide, centrées sur l'absence de guidance professionnelle. En recourant à différents historiques et à l'évolution de certaines pathologies (fibromyalgie, maladie d'Alzheimer, nouvelles prestations d'éducation des patients) aux points de vue contrastés, il a été ainsi possible de montrer :

- l'articulation, les complémentarités ou les oppositions entre les rôles des professionnels, des groupes d'entraide et des bénévoles,
- la construction des apprentissages collectifs acquis par les groupes sur la gestion de la maladie et d'une nouvelle figure du patient comme acteur de sa maladie.

1. Enjeux de définitions

Deux facteurs influencent les définitions des groupes d'entraide :

- La guidance professionnelle, qui détermine les rapports de pouvoir, la hiérarchisation des savoirs et la symétrie/dissymétrie des rapports entre ceux qui détiennent les connaissances, les experts, et ceux qui les utilisent, les usagers ou les clients.
- La taille, le subventionnement et la distribution des tâches qui différencient les associations des ligues à la fois sur le plan cantonal et national.

Comme on l'a vu, les groupes d'entraide et les associations de patients ou de proches de patients sont aussi des consommateurs de soins et des usagers de la médecine. Ils se regroupent autour d'un projet dont les grandes configurations (Furtos, Laval, 2005) varient selon :

- les pathologies,
- les types d'acteurs (malade, famille, médecin, bienfaiteur, organismes de recherches),
- les objectifs poursuivis,
- les moyens mis en avant pour réaliser leurs objectifs.

Les études quantitatives menées en Suisse insistent surtout sur les deux premières configurations, montrant peu d'information sur les deux dernières.

2. De nouvelles exigences citoyennes

Tous les travaux internationaux le confirment, les mouvements sociaux des groupes de malades constituent des forces politiques qui vont influencer l'accès aux services de santé, les expériences de la maladie ou du handicap et les inégalités sociales face à la santé et aux maladies (Brown et Zavestoski, 2004). Si les comparaisons internationales sont difficiles comme le souligne Borgetto en insistant sur l'axe Nord/Sud, c'est que les formes varient beaucoup selon les différents modèles politiques de prise en charge des problèmes de santé. Le fait que les groupes d'entraide soient par exemple davantage répandus aux Etats-Unis tient au système américain d'assurance-maladie, aux faibles interventions de l'Etat social et aussi à la force historique des associations et des regroupements d'associations.

Archambault (2001) a analysé pour l'Europe différents modèles d'état (rhénan, anglo-saxon, scandinave et méditerranéen) en termes de fonctionnement du secteur sans but lucratif, modèles qui permettent de comprendre les systèmes de protection sociale de la maladie, le rôle des bénévoles et des associations et la nature de leurs liens avec le système de santé en général.

Dans le système de santé suisse, contrairement au système allemand ou français, les associations de médecins et les assurances privées n'ont reconnu ni l'intérêt ni l'efficacité des groupes d'entraide. De nombreuses formes de reconnaissance ont été proposées dans d'autres pays où le rôle des experts médicaux a ainsi été évalué. Comment instaurer la représentation des usagers de la médecine et des associations de patients dans une démocratie de proximité ? Quelle légitimité accorder à ces représentants dans toutes les instances où sont négociées les grandes décisions concernant la santé (politiques de santé aux niveaux cantonal et fédéral, décisions concernant l'assurance-maladie, projets de recherche développés par les compagnies pharmaceutiques, propositions des commissions d'éthique) ? Il manque à l'Etat fédéral et aux grands

instituts nationaux des dispositions ou des directives claires. De nouveaux partenaires dans les champs de la santé ou de l'action sociale pourraient promouvoir des formes d'action collective en lien avec les exigences citoyennes.

Le processus de reconnaissance des droits des malades, des droits des personnes handicapées et de leurs savoirs expérientiels font partie du mouvement plus général de « l'empowerment », de l'autonomie indispensable aux personnes les plus fragiles et les plus vulnérables dans toutes les sociétés industrielles. Comme nouvelle exigence citoyenne, ce mouvement est issu de l'allongement généralisé de la vie, de l'amélioration des conditions de vie pour les groupes les plus exposés à des risques et d'une protection sociale généralisée à la plus grande partie de la population. Ce que certains qualifient de « démocratie sanitaire » devient dans les médias et les familles une exigence sociopolitique. Les valeurs de droits et de compassion envers les populations victimes ou stigmatisées de la société civile s'imposent de plus en plus dans la vie quotidienne. Toutefois, à cette impulsion par la base, s'opposent de nombreuses forces sociales (de l'Etat, du marché des assurances, du corps médical ou d'autres institutions) qui, en s'appropriant le terme de santé, minimisent le pouvoir d'action des groupes d'entraide et occultent leur pouvoir de revendication. Si Borgetto parle d'antiprofessionnalisme, il faut y comprendre le jeu d'opposition, de soumission ou de complémentarité relevant de nombreuses sources d'intérêt souvent en contradiction les unes avec les autres.

Les analyses en termes de pouvoir et de conflits d'intérêts sont encore trop peu nombreuses pour en comprendre les dynamiques au niveau collectif. Si les facteurs psychosociaux développés par Borgetto sont reconnus par tous les acteurs dans les processus individuels des trajectoires de malades et de handicapés (facteurs salutogènes, facteurs psychosociaux, mécanismes thérapeutiques, groupes thérapeutiques), les analyses en terme d'identités collectives, de mécanismes de revendication et d'action de défense restent à faire. De même, restent à soulever les problèmes éthiques posés par certains types de malades dont les capacités décisionnelles peuvent être contestées par les professionnels ou même par les proches.

3. Une reconnaissance nationale : l'importance des groupes d'entraide dans le système de santé

Comme l'a montré Borgetto dans le contexte allemand, la volonté politique au niveau national par la pratique législative, le subventionnement et la recherche ont fourni l'impulsion nécessaire au développement des groupes d'entraide, multipliant les initiatives et la mise en place d'actions collectives. Cette volonté établie à partir d'un dispositif législatif accepté par tous les partenaires institutionnels de la santé a clairement indiqué les orientations à suivre, peut-être plus facilement dans les années 80 qu'au début des années 2000 de par la crise de l'Etat social dans les pays européens.

Si en Suisse certaines dispositions de la loi sur l'assurance invalidité concernant les organismes faïtiers d'aide privée aux handicapés répondent partiellement à cette exigence de reconnaissance, la législation sur la maladie et la politique des assureurs, des responsables des grands réseaux hospitaliers ou des cantons, n'ont à ce jour pas permis de formuler des positions claires sur ce problème. Les contrats de prestations passés avec la Fondation KOSCH et Promotion santé Suisse restent encore bien timides en termes de subventionnement et en termes de recherche.

Comme le note Vogelsanger (2003) et eu égard au modèle du KOSA² en Allemagne, le corps médical dans son ensemble, les assurances et les compagnies pharmaceutiques n'ont pas reconnu le rôle fondamental joué par ces groupes notamment dans le soutien et l'accompagnement des malades chroniques et de leurs proches.

Un numéro de la revue Sciences Sociales et Santé (1998) étudie en détail le rôle des associations de malades entre le marché, la société et la médecine. En particulier pour le SIDA, les myopathies et les maladies génétiques rares, des articles éclairants montrent comment les associations de malades en France ont joué un rôle déterminant et nouveau, dans le cadre du Téléthon par exemple, pour le soutien à la recherche.

² Service de conseil en vue de coopération entre médecins et groupes d'entraides

Un récent rapport français du Haut Comité de la santé publique (2002) souligne le rôle de l'usager comme acteur du système de santé et développe de nombreuses propositions pour favoriser les conditions d'une réelle participation (lieux de débat, modes de représentation, débats contradictoires sur les enjeux, légitimité de la place des associations dans les débats). Ce rapport pose en particulier les conditions d'une réelle participation des groupes d'entraide et de leur rôle et place dans les instances des débats qui les concernent (indépendance vis-à-vis des corporations médicales, paramédicales ou groupes industriels). Le rapport insiste sur la mise en place d'un jury citoyen, posant des questions aux experts et délibérant du bien-fondé des jugements des experts. Il insiste aussi sur ce qu'il appelle « la conférence du consensus à la danoise », où un panel de citoyens émet des opinions et des choix finaux applicables en termes de politique de la santé.

4. Un enjeu de citoyenneté : le partage de compétences profanes, bénévoles et professionnelles

Une réflexion plus générale pourrait être menée sur le regard que la société porte sur l'entraide, en particulier à travers les médias avec la multiplication des émissions et des articles concernant la santé.

Le terme de groupe d'entraide est suffisamment large pour éluder un des problèmes stratégiques de fond : la présence ou l'absence de guidance professionnelle. Sont en jeu ici les questions de reconnaissance et de légitimation du savoir expérientiel des personnes malades ou handicapées dans le ressenti et dans la gestion au quotidien de leur maladie ou de leur handicap comme celle aussi du rôle essentiel de partage et d'échange entre pairs de ces expériences. La réflexion doit encore être menée sur la répartition du pouvoir au sein des groupes et des associations entre les personnes concernées et les professionnels.

Comme le note le rapport français du Haut Comité de la santé publique (2002), afin de répondre à la demande d'information et de reconnaissance des droits des groupes d'entraide et des associations de patients, il est indispensable d'instituer des lieux de débat où seraient discutés et différenciés les rôles de malade, de citoyen et de bénéficiaire. Comment assurer la visibilité de ce processus de débat (rapport entre experts scientifiques et groupes économiques ou gestionnaires de risques, expliciter les systèmes de valeurs, changer les procédures de nomination des experts, etc.) ? Comment préserver l'indépendance des experts par rapport aux groupes industriels ? Les rapports de pouvoir ne concernent pas seulement la dissymétrie des interactions, mais aussi l'indépendance des professionnels par rapport aux intérêts corporatifs, des assurances, des groupes industriels ou des compagnies pharmaceutiques. Les conditions de représentation des leaders des groupes d'entraide et les conditions d'indépendance des professionnels représentent deux enjeux de citoyenneté à discuter en débat public.

Selon la diversité des maladies et l'historique des associations, des organismes d'entraide ou des organisations faitières, le partage des compétences demeure un enjeu de citoyenneté. Comment encourager dans les pratiques la création et le développement des groupes d'entraide ? Les centres de contacts de la Fondation KOSCH constituent le début d'un processus de reconnaissance et de formalisation. Comment les cantons ou des regroupements cantonaux peuvent-ils définir une politique commune d'aide, de subventionnement et de promotion attribués aux groupes d'entraide ?

Deux grands problèmes d'avenir restent peu évoqués, car ils nécessiteraient des moyens importants de recherche.

- Dans une perspective internationale, quelles sont les institutions et les procédures qui s'occupent des droits des malades et des usagers de la médecine ? En particulier quels sont les modes de représentation des mouvements de patients ? Quelle place pourraient-ils tenir dans les débats d'experts ? Surtout, comment envisager l'indépendance des groupes d'entraide par rapport aux intérêts des différents professionnels et des grands groupes industriels ?
- Le second problème relève de l'efficacité thérapeutique des groupes d'entraide. Quels sont les avantages et l'efficacité des groupes d'entraide par rapport à d'autres formes d'actions thérapeutiques (soutien psychologique, traitements médicamenteux, psychothé-

rapies, etc.) ? De nombreux travaux ont montré l'efficacité thérapeutique des groupes d'entraide. Des études scientifiques menées avec des groupes de contrôle ont analysé la qualité de vie de personnes bénéficiant ou non du soutien d'un groupe d'entraide.

La thématique des groupes d'entraide offre des perspectives importantes de collaborations et d'actions collectives pour les différents partenaires dans le champ de la santé. Les facteurs individuels d'efficacité (support social, coping, salutogenèse, résilience) paraissent largement connus et reconnus au niveau national et international. Un effort de réflexion s'impose en ce qui concerne la mise en place et l'efficacité des actions collectives, en particulier au niveau organisationnel et associatif. L'efficacité et de l'efficience du travail de groupe, par rapport à d'autres approches thérapeutiques, méritent une attention toute particulière.

Aucune évaluation individuelle ou collective du bien-être ou de la qualité de vie ne pourra faire l'impasse de ces thématiques au cours des recherches à venir.

Adolescence et parents: une crise peut en cacher une autre

L'adolescence comme miroir du milieu de la vie

Nino Rizzo

Psychologue – Psychothérapeute

Mercredi 3 octobre 2007

Dans l'imaginaire collectif le langage quotidien définit l'adolescent surtout par ce qu'il n'est pas : ni enfant ni adulte, sans pour autant qu'on puisse en apercevoir, à première vue, les contours et surtout le contenu – c'est-à-dire ses éléments structuraux de base, constants, et leurs aménagements fonctionnels, variables. Sorte de mutant venu d'une autre planète, il nous surprend, nous étonne, éveille en nous des peurs spécifiques et surtout de ces peurs diffuses dont le sens nous échappe et qu'on appelle angoisses. Par ailleurs il exerce aussi, sur nous adultes, une étrange curiosité et une fascination dont on ne sait pas toujours que faire, qu'on ne comprend pas facilement, qui nous dérange souvent. Serait-il une sorte de miroir de quelque chose de l'adulte que l'adulte n'aurait pas envie de voir ? Serait-il, à un autre niveau, le reflet de quelque chose de la société dans laquelle la société n'aurait pas envie de se reconnaître ?

La Psychanalyse nous permet d'appréhender l'adolescence comme un monde en soi, avec ses lois et son fonctionnement, avec son développement plus ou moins normal et ses dysfonctionnements plus ou moins pathologiques. Un monde qui a ses mécanismes d'autorégulation interne et d'adéquation externe, grâce auxquels l'adolescent peut se développer avec une cohérence minimale intérieure et un degré pour le moins suffisant d'adaptation à l'environnement familial et social au sens large du terme. Un monde qui, de par ses caractéristiques intrinsèques, est nettement différent de l'enfance et de l'âge adulte, et qui, au même titre que ces deux autres phases de la vie, se définit avec sa propre spécificité.

Ainsi que le suggère d'emblée le titre de cette conférence³, l'objectif est double : décrire en parallèle le devenir de l'adolescence et celui de la mi-vie, la crise des jeunes adolescents et celle de leurs parents. Son approche est d'inspiration psychanalytique mais son langage rigoureusement profane.

Si, de façon générale, la connaissance du milieu familial et culturel de l'individu est fondamentale pour une bonne compréhension de son fonctionnement psychique individuel, ce même principe s'applique d'autant plus aux adolescents et à leurs parents. Autrement dit, comprendre ce que vivent l'adolescent et ses parents à la même époque, déchiffrer leurs ressentis et leurs vécus à un moment donné de leur histoire, sont simplement des aspects complémentaires d'une seule problématique.

Indépendamment de sa volonté consciente, l'adolescent renvoie automatiquement à ses parents quelque chose de leur propre adolescence de par le simple fait qu'il existe et s'expose à leur regard. Peu importe que ceux-ci soient prêts à s'y refléter et à y réfléchir de façon consciente : inévitablement leur propre adolescence, plus ou moins enfouie, se trouve alors exhumée et conviée à s'exprimer. Tandis que d'un côté on exhibe, de l'autre on exhume.

Ma pratique de psychothérapeute et psychanalyste, mon propre vécu d'adolescent, et enfin ma propre expérience de père, m'amènent à considérer de plus en plus le monde des adolescents comme profondément lié à celui des adultes qui les entourent, leurs parents. Ces deux univers

³ Tirée de l'ouvrage homonyme à paraître

évoluent côte à côte dans une particulière relation de co-dépendance, bien que chacun possède sa propre dynamique et connaisse ses difficultés intrinsèques.

Cette co-dépendance n'a rien de pathologique dans ce cas de figure. Dans le scénario relationnel familial, comme dans d'autres par ailleurs (relation mère enfant, relation amoureuse, relation maître élève, etc.) le double lien de dépendance est vital et stimulant pour tout le monde, car il permet à chacun d'évoluer vers des formes de vie plus élaborées et plus riches.

Pour comprendre correctement la manière dont un adolescent vit et évolue, mieux vaut donc comprendre comment vivent et évoluent ses parents – et vice versa. Par ailleurs, la façon dont chacun se représente la vie et le devenir de l'autre est fondamentale dans sa propre « crise ». Enfin, si la psychologie de l'adolescent se structure et se déploie en fonction d'événements biologiques et sociaux qui lui sont propres (puberté, apprentissages professionnels, autonomisation économique), celle des parents dépend aussi de données biologiques et sociales spécifiques (mitan de la vie, ménopause et andropause, stabilisation amoureuse, professionnelle et économique).

Adolescents et adultes évoluant chacun dans son monde et à sa manière, ils ont toutefois rendez-vous avec la vie à un certain carrefour. Ici viennent se croiser leurs deux chemins qui, bien que différents, se trouvent confrontés à une crise existentielle qui leur est propre, typique expression de notre société occidentale. Comptes à régler avec le passé, bilans de tranches de vie vécues, perspectives d'avenir, rêves à réaliser, illusions à enterrer: les uns et les autres ont leur travail d'élaboration à accomplir, leurs mises en perspectives à préparer, et surtout leurs deuils à faire.

Carrefour Parents Adolescents

En quoi consiste plus précisément ce carrefour ? En quoi les axes d'évolution des adolescents croiseraient ceux des parents ? De quelle manière l'évolution des uns se dessinerait-elle en complémentarité, voire en miroir avec celle des autres ?

- D'abord le **corps**, scène fondamentale où se dessine et prend forme le sort de l'adolescence. Sans la maturation physique qu'on appelle puberté, il n'y aurait pas le développement psychique qu'est l'adolescence. Le corps reste le siège principal de l'expression de ses émotions, qu'il s'agisse du plaisir, dans toutes ses formes, ou de la souffrance, surtout lorsque cette souffrance ne peut plus être contenue et exprimée par la parole. A travers la scarification ou la mutilation, l'anorexie ou la boulimie, la prise d'alcool ou d'autres produits toxiques, le comportement à risque ou la tentative de suicide, de toutes façons c'est le corps qui parle.

Je propose qu'on considère l'adolescence comme allant grosso modo de 12 à 25 ans : on y retrouve la période de la puberté dite aussi de préadolescence, la période plus proprement appelée adolescence qui constitue le moment culminant des changements psychiques, et la période de post-adolescence qui comprend surtout le travail d'adaptation au monde adulte externe. Il s'agit certes d'un découpage artificiel, mais il peut avoir l'avantage d'une représentation chronologique plus claire des choses.

Maintenant, si nous nous déplaçons du côté des parents d'adolescents et si nous situons approximativement cette population dans une tranche d'âge entre 45 et 55 ans, un important parallèle s'impose : en cette période de la vie le corps prend peu à peu une autre place dans l'économie psychique et existentielle de la personne, différente de ce qu'elle a recouvert jusque-là. Il se fragilise, commence à décliner, devient de plus en plus le témoin de la souffrance psychique et l'exprime par d'innombrables figures de somatisations. Il arrive de moins en moins à étouffer et à camoufler les émotions, en d'autres termes, il ne parvient plus comme avant à donner le change lorsque l'appareil mental se montre défaillant. Par ailleurs et pour les mêmes raisons, ce corps fragilisé par l'âge est un corps particulièrement sensible aux mouvements émotionnels internes, plus que jamais porte-parole de la psyché.

- Parmi les différentes fonctions du corps, la **sexualité** est certainement celle qui occupe la place la plus importante. L'avènement d'une sexualité génitale adulte chez l'adolescent marque véritablement sa sortie du monde de l'enfance et sa timide et bruyante entrée dans celui des adultes. Du côté des parents, c'est aussi la sexualité qui signe le changement. Chez la femme, le tournant sans équivoque de la ménopause marque la fin de la sexualité reproductive. Chez l'homme, c'est le processus de déclin, plus lent mais tout aussi tangible, qui agit tant au niveau de la perception des stimuli sexuels que de leur réponse - et qu'on s'accorde de plus en plus à reconnaître sous le nom d'andropause. Dans tous les cas la sexualité ainsi modifiée, aussi bien chez l'adolescent que chez l'adulte, va jouer le rôle d'élément réorganisateur de toute la personnalité.
- Dans le vaste domaine de la vie **affective et amoureuse**, les changements et les rééquilibrages vont être au centre des préoccupations des adolescents autant que de leurs parents. Pour les uns c'est le début d'une nouvelle modalité relationnelle qui prendra vite le dessus sur les relations familiales et, petit à petit, aussi sur les relations avec les pairs. Pour les autres c'est souvent le temps des crises et de la recherche de nouvelles formes d'équilibre au sein du couple, mais parfois aussi le temps des ruptures, affectives ou réelles. De part et d'autre, espoirs et angoisses de toute sorte jalonnent les chemins. Les choses semblent se passer comme si, au moment d'accéder à une étape d'évolution ultérieure, adolescents et adultes se donnaient rendez-vous avec leurs passés respectifs pour essayer d'y apporter une éventuelle dernière retouche qui leur permettra de s'installer, le plus paisiblement possible, dans la phase successive.

L'adolescent réactive automatiquement sa sexualité infantile et la revisite plus ou moins longtemps comme pour parfaire certains de ses aspects qui étaient restés, à son goût, « en découvert », non terminés. En parallèle l'adulte, sous le poids de l'âge et sous l'impulsion du spectacle de l'adolescence exhibée de ses enfants, exhume pour ainsi dire sa propre sexualité adolescente et en revisite surtout les conflits non résolus. Rendez-vous donc entre parents et adolescents, respectivement et différemment en crise, mais aussi rendez-vous de chacun des acteurs avec son propre passé.

- La **scène sociale et professionnelle** est un autre haut lieu auquel se confrontent adolescents et parents, de manière certes différente et avec des enjeux divers, mais de façon déterminante pour leurs vies respectives. L'adolescent commence à faire ses choix et, entre enthousiasmes et incertitudes, se projette dans l'univers professionnel qui l'attend. De son côté l'adulte fait ses bilans et ses prévisions, et entrevoit déjà l'horizon de la retraite : est-il satisfait de son ouvrage ? A-t-il des regrets ? Voit-il avec sérénité la fin de sa vie professionnelle ? A-t-il le sentiment d'avoir bien vécu sa vie jusque-là ? A-t-il plutôt le sentiment de l'avoir ratée, partiellement ou fondamentalement ? En somme les uns se retrouvent à ce rendez-vous avec l'impression qu'ils peuvent encore tout gagner mais aussi tout perdre, les autres avec le sentiment que les jeux sont déjà plus ou moins faits et qu'il s'agit, maintenant, d'en sortir la tête haute – si possible.
- De façon générale et au cours du même espace temps, adultes et adolescents ont rendez-vous avec l'**incertitude** qui les attend et ne les lâchera pas. Bien évidemment, l'incertitude va s'articuler entre espoirs et angoisses, perspectives et deuils, enthousiasmes et coups de déprime, vie et mort symbolique. Elle pourra engendrer de nouvelles formes de vie plus adéquates et satisfaisantes mais aussi des figures de repli psychique et social, plus ou moins douloureuses voire pathologiques. Intimement liées à la notion d'incertitude, l'idée de séparation et l'idée de la mort vont jalonner le travail d'élaboration psychique tout au long des périodes de l'adolescence et du mitan. **Séparation et mort** ont alors des contenus et des formes distincts pour chacun des acteurs et font appel à des réalités physiques et psychiques différentes. Pour les adolescents il est question de se séparer du monde de l'enfance et d'aller vers celui de l'autonomie et des responsabilités adultes, monde à la fois convoité et craint. Ici la mort est certes symbolique, néanmoins la perception de la finitude et de la mort physique est parfois aiguë et dramatique (les grands-parents ou d'autres adultes de l'entourage familial qui meurent).

Du côté des parents il s'agit de se séparer de la vitalité de leurs enfants et, d'une certaine manière, de commencer à se séparer de la leur. Bien souvent il est temps aussi de se séparer de leurs propres parents, s'ils ne sont pas déjà décédés. Parfois, la séparation vient encore s'infiltrer dans le couple même, notamment lorsque la présence des enfants a artificiellement maintenu en sursis un couple psychologiquement souffrant ou déjà mort. Il faut avouer que le programme des séparations est parfois bien chargé....Enfin, la mort n'est plus seulement symbolique, elle devient une réelle perspective et on commence à vivre avec son idée. C'est là que le travail d'élaboration sera déterminant.

Du côté de l'adolescent

La puberté, véritable porte d'entrée dans le monde de l'adolescence, est par nature un événement irruptif qui ne laisse pas le choix. Propulsé de l'intérieur et littéralement pris par la poussée biologique qui l'habite, l'enfant se retrouve un jour nez à nez avec ce quelque chose qui est en lui et qui exige d'être reconnu et accepté, son bagage pulsionnel, potentialisé par la croissance pubertaire de façon profonde et rapide. Ce bagage pulsionnel se compose notamment de deux courants intimement liés entre eux : la pulsion violente et la pulsion sexuelle. Leur destin est de se lier l'une à l'autre à travers les différentes facettes de la vie quotidienne. L'adolescent ne peut que reconnaître et accueillir son bagage pulsionnel. Autrement, c'est la porte d'entrée vers la souffrance psychique et vers la pathologie.

Le véritable changement de l'adolescence prend donc racine sur le plan physique et sexuel.

Les transformations sont rapides car en l'espace de deux ou trois ans, l'adolescent devient l'égal de l'adulte quant à sa capacité de procréer. Dans beaucoup de sociétés, au moment où une jeune fille termine sa puberté et est en mesure d'enfanter, elle est considérée comme une femme à part entière, apte à se marier et à fonder une famille. Dans nos sociétés occidentales, en revanche, le processus est plus complexe. Ce sont d'abord les changements physiologiques, au bout desquels se trouve la maturité biologique. Ensuite commence le véritable travail de transformation psychique qu'on appelle adolescence. C'est seulement après que l'adolescent accède enfin au statut d'adulte à travers sa post-adolescence.

Aujourd'hui l'adolescence est une expérience cruellement individuelle, qui n'est plus balisée par des rites de passages, et qui renvoie le jeune à sa solitude et sa responsabilité. Tout au plus, l'espace familial et scolaire tenteront-ils de lui donner des repères dont il pourra s'inspirer pour se construire : mais ces éducateurs familiaux et scolaires feront-ils le poids, face à l'invasion déferlante d'images et de messages déstabilisants, venant d'acteurs commerciaux mus par la seule volonté de vendre aux jeunes leurs produits de consommation ? La tâche est pour le moins ardue.

Dans cette situation de choix difficile, le parent de même sexe joue un rôle déterminant. A l'image d'un passeur qui a déjà franchi ces mêmes contrées, il peut aider l'adolescent-e à contrôler sa peur et à se laisser porter avec confiance par les mouvements pulsionnels plutôt que de les étouffer par crainte d'en être envahi-e. Certes, un père suffisamment adéquat peut aussi aider sa fille adolescente à construire son monde psychique de jeune adulte et il a beaucoup d'éléments identitaires précieux à lui transmettre. Par ailleurs, une mère peut tout à fait accomplir la même tâche avec son fils, et très souvent elle le fait. Mais une mère et sa fille parlent une langue commune que le père ne connaît pas bien. De même, un garçon et son père, peuvent rapidement se mettre à parler leur langue commune qui, dans certaines nuances, reste étrangère à la mère.

Pour que l'adolescent puisse accomplir la tâche d'intégration de ses propres pulsions de base, il faut qu'il soit dans une position psychique qui rende ce travail possible. Il navigue entre deux peurs, celle de se laisser glisser vers des attitudes trop violentes et autodestructives, et celle de ne pouvoir accéder à ce nouvel univers plein de promesses. Pris entre la menace d'être broyé et celle d'être exclu, le jeune adolescent doit apprendre peu à peu à apprivoiser cette bête feroce qui est en lui.

Je nommerai cette position de l'esprit « position réflexive » et la définirai comme une attitude de réceptivité à ses propres mouvements psychiques les plus profonds. Elle comporte aussi la capacité à se laisser toucher par les événements externes en acceptant les émotions qui les ac-

compagnent. Il s'agit d'une attitude de réceptivité et non pas de passivité. Cet état provoque une inhibition de l'appareil moteur et une activation de l'appareil perceptif. Pendant que le second est très sollicité et fonctionne intensément, le premier est tenu sous contrôle, comme suspendu. Tandis que la tension psychique se déplace vers le monde interne des affects et des fantasmes, un certain retrait du monde externe se produit. Plus exactement, c'est la tendance à agir sur le monde externe qui est suspendue, le contact avec celui-ci étant maintenu complètement ouvert.

Ainsi, c'est à partir de cette position réflexive que l'adolescent, et l'être humain en général, peut se construire une image complète de la réalité, avec ses bons et ses mauvais aspects, sans tomber dans l'idéalisation des uns ni dans le déni ou la diabolisation des autres. Il est important de préciser qu'il est ici question de la réalité externe tout autant que de la réalité interne. Lorsqu'il commence à s'installer dans cette position psychique, c'est comme s'il entrait dans une sorte de laboratoire intime où, en travaillant la matière première qu'est la pulsion, il en sortira ces produits que sont les pensées et les comportements ainsi que toute forme de créativité.

La réaction inconsciente de l'adolescent au moment où il commence à changer et à prendre les distances nécessaires d'avec ses parents, m'a souvent fait penser à cette furtive expérience que nous avons tous eue, une fois ou l'autre, dans un train en gare.

Lorsque le passager, confortablement assis dans son train arrêté au beau milieu de la gare, est immergé dans ses pensées et attend que son véhicule démarre, à un certain moment il est pris d'une sorte de stupéfaction qui le laisse confus lorsqu'il voit que la gare commence à bouger ! Pendant une fraction de seconde et par une illusion optique et sensorielle générale, il est convaincu que tout l'édifice de la gare bouge et s'éloigne, alors que lui reste immobile dans son train, lui aussi immobile. Il se rendra compte de la réalité des choses non grâce aux messages sensoriels envoyés par son corps en mouvement, mais par la comparaison avec un élément de repère, tel qu'un poteau ou un autre train réellement immobiles, qu'il va immédiatement visualiser et fixer. Une fois qu'il aura reconstruit mentalement l'exacte dynamique des mouvements, il se sentira soulagé et rassuré.

On peut appliquer cette métaphore à la dynamique psychique de l'adolescent qui grandit et qui, au fond de lui, n'a pas tout à fait envie de l'accepter. Ce n'est pas lui qui change, ce sont les parents et le monde en général qui ne sont plus comme avant. L'adolescent est violemment renvoyé à une expérience de profond vertige. C'est le troublant sentiment du monde qui change autour de nous et dans lequel nous ne nous reconnaissons plus, de la gare qui bouge et qui s'éloigne: c'est déconcertant.

En fait, il me semble plus juste de dire que l'adolescent, au début de sa croissance, n'a pas les moyens de réaliser ce qui se passe en lui. Ce qu'il vit est tellement bouleversant qu'il ne peut l'accueillir comme étant venant de lui, c'est pourquoi il aura besoin de l'expulser pour le projeter sur le monde environnant. C'est seulement petit à petit qu'il pourra le réintégrer comme étant une partie de lui, par exemple comme une manifestation normale de sa sexualité adulte ou de sa pulsion violente.

Il faut aussi que l'adulte soit d'accord de jouer le jeu, d'entrer dans cette forme de nécessaire et saine folie à deux et d'admettre, pendant un certain temps, que c'est peut-être bien la gare qui bouge et non pas le train. Je ne pense pas à un jeu hypocrite auquel l'adulte ferait seulement semblant de jouer : ce serait faux et ça ne marcherait pas. Je pense plutôt que c'est la partie restée saine adolescent dans l'adulte qui, se reconnaissant en son enfant adolescent, pourrait reconnaître ce passage nécessaire.

Dans ce double processus d'expulsion et d'acceptation, de projection et de réappropriation, le rôle du parent est fondamental : en ayant une attitude d'empathie avec son enfant, il peut l'aider à réintégrer ce qu'il vient de rejeter.

Mais peut-il jouer ce rôle si lui-même, n'a pas eu la chance d'avoir un parent ou un adulte proche qui l'aurait aidé de la même manière au moment de sa propre adolescence ? Être parent s'apprendrait-il ? Comment ? Jusqu'à quel point ?

Du côté de l'adulte

L'évolution psychique du mitan se déroule selon la même logique qu'à l'adolescence : celle de la continuité entre l'enfant, l'adolescent et l'adulte. La manière dont les parents d'adolescents vivent leur sexualité et leur vie en général s'inscrit dans un certain prolongement avec ce qu'ils ont vécu jusque-là. On ne découvre pas la vie à cinquante ans : on continue éventuellement de l'explorer et de la connaître, on peut en découvrir des facettes mal ou pas connues auparavant, on peut en apprivoiser des aspects qui avaient fait trop peur jusque là, et, surtout, on a la possibilité de défaire certains nœuds et résoudre certains problèmes qu'on a traîné depuis l'adolescence et même avant.

Les changements physiques d'une part et d'autre part le regard – parfois irrévérent voire irrespectueux et méprisant – que la société porte de nos jours sur les femmes et hommes autour de la cinquantaine (par ex. par rapport à l'esthétique ou à l'emploi), oblige ces adultes à reconsidérer de façon fondamentale leur vie. Par ailleurs, d'un point de vue intrapsychique c'est la brusque conscience de la finitude de la vie qui les oblige à ce travail de remaniement profond.

L'inévitable travail de remise en questions qui les attend les renvoie, tôt ou tard, à leur adolescence, point de départ de leur vie d'adultes : qu'ont-ils fait de leurs rêves et de leurs projets de vie ? Qu'en est-il aujourd'hui de leurs ressources de jeunesse ? Peut-être même que ce questionnement les ramène parfois du côté de leur enfance. Toujours est-il que ce retour aux sources est incontournable et la remise en question nécessaire, peu importe le niveau de profondeur auquel elle se déroule.

Indépendamment de la volonté des uns et des autres, vient à se créer un jeu de miroir entre parents et enfants adolescents, qui précipite et accélère les deux mouvements évolutifs, et notamment la crise chez les parents, puisque la crise chez l'adolescent a souvent déjà commencé sous l'impulsion du déterminisme pubertaire.

A l'adolescence, le corps a sonné le glas du changement de statut psycho-social de l'enfance et alors commence le voyage vers le monde adulte ; le parcours est long et laborieux, la traversée parsemée de merveilleuses découvertes mais aussi de nombreuses peurs et angoisses, l'issue est probable mais tout de même pas assurée d'avance ; enthousiasmes et appréhensions sont les fidèles compagnons de route.

A la cinquantaine aussi le corps donne - un peu plus discrètement mais de façon clairement audible - le signal d'un nouveau processus qui commence. Chez la femme le message est plus clair, péremptoire et violent que chez l'homme. La ménopause scande la fin de la longue phase reproductive et annonce d'autres chemins possibles pour sa sexualité : va-t-elle se vivre maintenant comme foncièrement vidée de quelque chose d'essentiel et rester dans un registre dépressif ? Va-t-elle plutôt pouvoir récupérer une sexualité mieux affranchie de l'empreinte biologique ? Evidemment, cette marque fut longtemps le signe de la vie qui était en elle. Aujourd'hui il va falloir qu'elle transforme ce manque en chance, son vide en occasion d'une nouvelle forme de plénitude.

Chez l'homme les signaux avant-coureurs des changements prochains sont plus discrets : moins évidents dans leurs manifestations, parfois plus épars dans le temps et moins marquants dans leurs traces somatiques, néanmoins présents et manifestes pour le bon entendeur.

De toute manière, femmes et hommes, parents et adolescents partent tous du même pied, hélas : celui du manque. Les premiers doivent réinvestir des corps qui ont perdu la fraîcheur d'antan, des corps à la chair moins ferme et aux formes moins au goût de l'esthétique dominante. Les seconds doivent apprendre à vivre avec ces corps qui ont perdu la transparente virginité de l'enfance et qui sont maintenant tâchés du sang et des autres traces de l'animalité qui les habite. Sur le plan de la stricte sexualité, les adolescents vont vers le mieux, à moins qu'ils n'aient des corps marqués par le handicap ; pour leurs parents les perspectives peuvent paraître moins réjouissantes.

L'alchimie pulsionnelle qui sous-tend les réaménagements psychiques et relationnels de la mi-vie se joue, encore une fois, à travers les aléas de la double pulsionnalité violente et sexuelle. A présent les acteurs sont les mêmes, violence fondamentale et sexualité, l'histoire qui se joue est la suite du précédent épisode – après une sorte d'entracte ou de latence –, le théâtre est différent.

Le travail d'élaboration comporte un investissement psychique considérable, parfois trop difficile à fournir. Il laisse néanmoins entrevoir devant soi la perspective de longues et belles années à vivre avant d'aborder la vieillesse, qui peut elle aussi être une riche étape de la vie, si l'étape de la maturité est bien vécue.

A vrai dire, les nouvelles limites de l'homme et de la femme du mitan entrent – sans frapper – par la porte du vieillissement et touchent pratiquement toutes les sphères de leur vie, avec d'inévitables répercussions sur leur monde psychique. Le sexuel comme l'esthétique, le domaine de la santé tout autant que celui de la profession et de l'économique, sont parmi les plus importants aspects qui sont touchés par la progression de l'âge et qui exigent maintenant un profond travail de réajustement.

Le processus de deuil – par son action de triage et d'analyse des bonnes et des mauvaises parties de soi-même et de la réalité externe, et par son œuvre d'acceptation de celles-ci – permet l'adaptation aux nouvelles conditions de vie et l'utilisation optimale de ses nouveaux aspects enrichissants. Si en revanche l'adulte butte contre les nouvelles bornes que son corps lui met et se sent psychologiquement trop diminué par celles-ci, il peut alors être amené à demander à son soma ce que celui-ci ne peut actuellement fournir, avec un inévitable risque de surcharge somato-psychique (stress). Il se peut aussi qu'il en vienne à demander à ses mécanismes psychiques de défense une couverture par rapport à ses insupportables défaillances physiques et sociales, avec un considérable danger de décompensation, souvent de type psychosomatique.

La mi-vie est probablement la période la plus meurtrière de l'existence humaine à cause des différentes formes de maladies, potentiellement mortelles, qui se développent autour de la cinquantaine. Les cancers pour femmes et hommes et les accidents circulatoires, notamment pour les hommes, constituent les formes d'atteintes à la vie les plus flagrantes dans nos sociétés occidentales. Je pense qu'on peut voir dans ces manifestations pathologiques la conséquence de ce difficile et pourtant nécessaire rééquilibrage psychosomatique à cette époque de la vie, et plus précisément la difficulté des parents d'adolescents à accepter les nouvelles limites de leurs corps, alors que bien souvent dans leur esprit ils se sentent comme ayant toujours vingt ans.

Une importante partie du deuil propre au milieu de la vie est le travail de séparation d'avec les enfants adolescents ou jeunes adultes.

Pour que la séparation se déroule bien et qu'elle se fasse à l'image d'un au revoir plutôt que d'une rupture, il est nécessaire que le parent reconnaisse en son enfant le fruit de son éducation et en fin de compte une certaine représentation de lui-même. Il aurait certes préféré que son fils ou sa fille n'aient pas développé tels traits de caractère, ou bien qu'ils aient fait d'autres choix amoureux ou professionnels que les actuels ; pour le bien de son enfant, pense-t-il, il aurait souhaité qu'il se développe un peu plus comme ceci ou un peu moins comme cela.

A première vue il s'agit de pouvoir accepter – le deuil, justement! – que son enfant soit comme il est et de pouvoir se séparer de lui en paix : pouvoir se dire que celui-ci fera sa vie comme il voudra et qu'il sera l'adulte qu'il pourra être. En réalité, l'enjeu est ailleurs et plus précisément au fond du parent lui-même. Accepter son enfant tel qu'il est, au plus profond de soi-même, veut dire accepter d'avoir été le père ou la mère qu'on est et non le parent idéal qu'on avait voulu être. Pouvoir se dire que notre fils ou notre fille sera l'adulte qu'il/elle pourra être, c'est en réalité pouvoir se dire, avec une certaine compassion pour soi, qu'on a été le parent qu'on a pu être.

Pour que la séparation entre parents et jeunes adultes soit bonne et ouvre pour les uns et les autres de nouveaux chemins, il faut que chacun ait reconnu ce qui lui appartient dans l'écheveau affectif et relationnel familial. Ici, les parents ont beaucoup à prendre à leur compte : ils seront tantôt fiers et tantôt honteux de ce qu'ils ont été en tant que parents. Surtout, il faudra qu'ils se pardonnent de ne pas avoir été meilleurs, de ne pas avoir fait plus. Ils ont été probablement les meilleurs parents qu'ils ont pu avec ce qu'ils ont reçu comme legs de leurs propres parents et comme opportunités de la vie. Leurs enfants aussi seront un jour certainement les meilleurs parents qu'ils pourront être.

Conclusions

La vie humaine est parsemée de crises, l'homme est amené à en vivre tout au long de son existence ; il la commence d'ailleurs avec un traumatisme, la naissance, et la termine avec un autre, la mort. Entre deux, des périodes plus ou moins linéaires s'alternent à des moments de ruptures, qui imposent un travail de réajustement à la recherche d'un nouvel équilibre, jusqu'au prochain choc.

La crise est un état transitoire de relative instabilité dans l'équilibre d'une personne. Elle est toujours introduite par l'irruption, plus ou moins violente, d'éléments nouveaux qui viennent troubler l'équilibre en place et obligent la personne à réactiver son potentiel énergétique (pulsion violente et pulsion sexuelle) à la recherche d'une nouvelle assise dans les secteurs de sa vie qui ont été le plus déstabilisés.

La crise n'est donc pas un lourd et inévitable fardeau dont on souhaiterait bien se défaire, elle est au contraire l'expression la plus... vivante de la vie. Il est bien vrai qu'elle fait toujours violence, qu'elle trouble l'ordre laborieusement construit jusque là, qu'elle soulève des angoisses plus ou moins profondes. Son message est néanmoins toujours précieux, si on sait l'entendre : l'équilibre précédent n'était plus satisfaisant et à la longue il serait devenu mortifère, il fallait donc le casser pour en trouver un autre, mieux adapté aux actuelles conditions de vie. Chaque crise signe donc la fin de quelque chose, mais elle ouvre en même temps vers d'autres formes de vie. A priori, ce changement se fait toujours dans le sens d'une meilleure adéquation.

L'horloge biologique, qui scande le temps du corps humain et lui rappelle inexorablement ses rythmes, et l'ordre social de notre époque, qui détermine lui aussi ses rythmes et ses rites en fonction des valeurs économiques et sociales en cours, définissent les lignes générales de cette alternance entre périodes de relative stabilité et moments de relative déstabilisation, qu'on appelle crises.

Les déterminismes biologiques et les conditions sociales de nos actuelles sociétés occidentales font que deux différents types de crises existentielles importantes se jouent à l'intérieur de la famille (unité de lieu) et de façon simultanée (unité de temps). D'un côté les enfants traversent leur adolescence, d'un autre côté et de façon synchronique, les parents vivent leur mitan. Les uns ont environ 12 à 25 ans, les autres la cinquantaine. Les premiers sont propulsés en avant par l'ensemble des brusques et profonds changements physiologiques qu'on a l'habitude d'inclure dans la notion de puberté, les seconds sont plongés dans leur processus de la mi-vie par la troublante prise de conscience de la réelle finitude de leur vie. Dès lors, de part et d'autre, c'est le branle bas de combat. Chacun à ses armes, sauve qui peut.

Autant chez les enfants que chez leurs parents, c'est le corps qui sonne le glas. De façon générale, le mouvement est plus irruptif et violent à l'adolescence qu'à l'âge adulte. Ici, on a un peu plus le temps de voir venir les choses et de s'y préparer. La femme subit certes le déterminisme biologique de son corps avec plus de violence que l'homme (par la ménopause), mais de toute manière chez l'un et l'autre la crise est moins subite et imminente qu'à l'adolescence. Elle n'introduit pas un changement brusque et immédiat mais annonce quelque chose à venir, à laquelle il faut déjà songer à se préparer : la mort. Adolescents et parents vont alors s'atteler à un profond travail de remaniement psychique, chacun allant vers la quête d'un équilibre personnel plus complexe et plus fonctionnel.

L'exceptionnelle simultanité des deux crises – fruit de nos temps modernes et de ses rythmes sociaux, plus qu'événement véritablement universel et invariable – surcharge certes l'espace familial des tensions psychiques des uns et des autres, mais elle offre par ailleurs à tous ses membres une prodigieuse occasion d'accorder leurs respectifs violons et de se retrouver. Aujourd'hui ils peuvent reconstruire, sur la base d'une ancienne dynamique relationnelle fondamentalement verticalisée par les rôles de parent et d'enfant, une autre modalité relationnelle moins verticale où les rôles seraient plus nuancés : d'un côté des parents toujours à leur place d'adultes et de l'autre des enfants devenus de nouveaux adultes.

D'autres occasions de crises permettront plus tard à ces mêmes acteurs de se retrouver pour construire de nouveaux ponts relationnels – de nouvelles crises existentielles qui obligeront les uns et les autres à de nouveaux remaniements intrapsychiques plus ou moins profonds. Je pense, à titre d'exemple, au choc psychologique que constituera quelque temps après, pour les

parents et pour les enfants, le fait que ceux-ci deviennent à leur tour parents et ceux-là grands-parents. Pourtant la concomitance des deux crises familiales, d'adolescence et de mi-vie, met les uns et les autres sur un même plan de profonde remise en question personnelle et, pour cela même, elle les rapproche sensiblement plus qu'à d'autres occasions de la vie.

Or, le risque principal de cette simultanéité critique est le court-circuitage des deux registres et, par conséquent, le blocage de l'un ou de l'autre des deux processus évolutifs, parfois même des deux. Souvent l'élément le plus fragile est l'adolescent, et c'est lui qui risque d'inhiber ou stopper sa croissance, ou en tout cas de l'endommager.

Adolescence et mi-vie ont besoin d'un certain calme ambiant pour pouvoir évoluer dans le nécessaire travail d'élaboration psychique. Les jeunes ont besoin d'un minimum de stabilité affective et familiale pour pouvoir cheminer dans leur processus de maturation interne. L'homme et la femme du mitan ont eux aussi besoin de conditions psychiques minimales pour pouvoir accéder à une meilleure intégration de la finitude de leur vie. Chacun sa crise, chacun son travail psychique.

L'unité de lieu et l'unité de temps des deux crises crée inévitablement un effet de miroirs entre adolescents et parents, les uns renvoyant aux autres l'image de ce qu'ils ne sont plus, les autres montrant aux uns ce qu'ils vont de toute manière devenir un jour. Ce jeu de renvoi d'images a quelque chose d'indécrot et de choquant, il faut bien le reconnaître. En même temps il peut avoir une fonction éminemment cadrante et structurante, justement par ce qu'il dit de vrai aux uns et aux autres. Or, ce que ce jeu de miroirs dit, peut-être, de plus profondément vrai à chacun c'est sa propre finitude et le nécessaire travail de deuil qu'il doit faire.

L'adulte prend conscience d'avoir déjà vécu plus de la moitié de sa vie et qu'il lui en reste maintenant une part moins importante, mais l'adolescent de son côté doit pouvoir renoncer à la toute-puissance enfantine et entrer dans le monde de l'incertitude qu'est celui de l'adulte. Tout compte fait, les deux crises ne sont pas si éloignées l'une de l'autre, elles ont en commun quelque chose de fondamental : le fait que dans les deux scénarios il est question d'une perte importante et incontournable pour pouvoir aller de l'avant.

J'ai parlé de la fonction et de la nécessité de la « position réflexive » dans le processus d'élaboration psychique des adolescents et des adultes. Il s'agit d'une attitude psychique caractérisée par un relatif retrait à l'intérieur de soi, par un certain désinvestissement de l'appareil moteur et un plus grand investissement des fonctions de perception sensorielle et émotionnelle, sorte de repli psychique répondant à un besoin d'élaboration des affects et non à un quelconque souhait de les fuir. Chaque individu a régulièrement besoin de revenir en position réflexive pour élaborer toujours mieux ses affects et ses émotions ; ceci est d'autant plus vrai lorsqu'il se trouve dans une situation de crise où l'élaboration devient alors nécessaire.

En période d'adolescence et lors du mitan de la vie les moments de retrait dans cette sorte de laboratoire intime qu'est la position réflexive sont indispensables pour que chacun puisse travailler et peaufiner peu à peu son nouvel équilibre psychique. De ce travail va dépendre le fait qu'une période de crise générale se transforme éventuellement en occasion de retrouvailles – avec le nouveau soi-même que l'adolescent et l'adulte sont en passe de devenir et bien sûr avec l'autre.

Frontières linguistiques

Christophe Blocher

Conseiller fédéral en charge du département fédéral de justice et police – DF JP

Mercredi 12 novembre 2007

1. Frontières linguistiques personnelles

Votre honorable institut m'a invité à venir prononcer quelques mots sur le thème des frontières linguistiques.

Et dès la première phrase, je me rends compte de ce que signifie devoir franchir une frontière linguistique ! Car je dois parler le français, qui n'est pas ma langue maternelle. C'est la langue pratiquée non pas de mon côté, mais de l'autre côté de la frontière linguistique. La frontière, en latin, c'est le limes. On pourrait donc aussi dire que je suis limité dans mes capacités d'expression.

2. Emprunts réciproques

Les frontières ne sont pas toujours franchissables. Mais les frontières linguistiques le sont toujours. Car les langues peuvent aussi s'apprendre en dehors de la zone où elles sont parlées. Souvent, les mots de sa propre langue se mêlent à des mots d'autres langues. Ce mélange rapproche les gens. Mais cette proximité peut parfois devenir menaçante. On se rappelle qu'un Français, agacé par les nombreux anglicismes utilisés par ses compatriotes, avait posé la question, comme un reproche: « Parlez-vous franglais? »

Il y a aussi de nombreux mots que les Suisses allemands utilisent quand ils parlent l'allemand standard mais que les Allemands ne comprennent pas, parce que ce sont des mots que nous avons empruntés aux Romands. Ainsi l'Allemand qui prend le train utilisera les mots « Gleis », « Schaffner » et « Fahrkarte », pour désigner, respectivement, la voie, le contrôleur et le billet, alors que le Suisse, lui, dira « Perron », « Kondukteur » et « Billet ».

Il ne prononcera toutefois pas « conducteur » à la française, mais « Konduktör » ; de même le « billet » du Romand devient un « Bilet » pour l'Alémanique.

On voit ainsi que chaque nation offre à l'autre une partie de sa langue et, avec celle-ci, une partie de sa culture.

La cuisine française nous a ainsi donné « Sauce », « Baguette », « Bouillon », « Dessert », « Suppe » « Glacé » - qui pourrait résister à de telles « Dellkatessen » (encore un emprunt au français, signifiant, pour un germanophone, des comestibles de choix) ?

Notre rayonnement culinaire vers l'Ouest est plus modeste et plus rustique: « les röstls » et « le rollmops ». Mais justement, la cuisine française n'est pas qu'une affaire d'ingrédients, mais aussi de préparation : une viande nous paraîtra ainsi plus raffinée si elle est « tranchiert » que simplement « geschnlitten ». Bien que dans un cas comme dans l'autre, il s'agit de la couper.

Mentionnons encore un succès d'exportation plus récent. Dans les années 80, le terme de « Waldsterben » (mort des forêts) s'est répandu à tel point qu'il finit même par être repris tel quel en France. En fin de compte, « le waldsterben » était davantage un phénomène médiatique qu'une réalité observable dans la nature, ce que la langue française, semble-t-il, avait bien compris.

Prenons encore un autre exemple révélateur. Les Romands parlent aussi du « Sonderfall » suisse. S'agit-il de marquer une distance verbale et de signifier de la sorte que le Sonderfall est une invention alémanique? Pourquoi la Suisse ne serait-elle pas un cas particulier? Quoi qu'il en soit, même en Suisse romande, être en faveur de l'adhésion à l'UE n'est aujourd'hui plus une profession de foi indispensable. De sorte que « le Sonderfall » ne devrait plus être un cas particulier linguistique.

3. La Suisse n'est pas une nation linguistique

Nous avons parlé des frontières et du passage des frontières. En Suisse, la langue n'a jamais été élevée au rang de mythe. Une phrase comme « La langue allemande est l'orgue parmi les langues » serait impensable chez nous.

Car notre État ne se définit ni par la religion, ni par la langue, mais par une histoire commune, par la lutte pour la liberté, par la démocratie directe, par la volonté d'Indépendance, par la neutralité.

De toute façon, la Suisse n'a pas vocation à être une nation linguistique. Nous accordons une grande importance à ce que les minorités linguistiques ne se sentent pas désavantagées par rapport à la majorité alémanique.

Nous pouvons affirmer que la cohésion de notre pays n'est pas mise à l'épreuve comme c'est parfois le cas d'autres États, je pense par exemple à la Belgique.

Pourquoi? La Belgique connaît une division assez profonde, culturelle, mais aussi politique, entre les Flamands néerlandophones et les Wallons francophones. Les tendances séparatistes sont nettement plus marquées dans le nord du pays, qui doit s'acquitter d'importants transferts sociaux en faveur de la Wallonie.

4. Le fédéralisme pour la protection des minorités

Contrairement à la Belgique, la Suisse n'a jamais été conçue comme un État centralisé. Notre pays s'est constitué par la réunion progressive d'une multitude de petits États, sans priver ces derniers de leur souveraineté sur des questions importantes touchant à leurs Intérêts particuliers.

Un système centralisé menacerait la Suisse dans son existence même. Notamment en raison de la menace que ferait peser un tel système sur la frontière linguistique. Il faut le dire clairement. La Suisse, cependant, n'a pas de centre surpuissant comme l'est Bruxelles pour la Belgique. Genève et la région lémanique ont la même valeur, économiquement, que la région de Bâle ou de Zürich. Tandis que le centre administratif du pays, à Berne - la capitale - n'a pas une importance prédominante.

Bien entendu, notre pays connaît encore des différences. Les partisans de l'égalitarisme et de l'harmonie à tout prix le regrettent peut-être. Mais pour ma part, je dis: heureusement ! Car ces différences témoignent de la diversité d'une nation. Ce n'est que dans les dictatures que les différences sont éradiquées.

Par chance, ces différences, en Suisse, ne se confondent que très rarement avec les lignes de démarcation des régions linguistiques.

Nous avons des socialistes dans toutes les régions du pays et des bourgeois qui parlent français, allemand ou italien. Nous avons des catholiques et des protestants d'un côté comme de l'autre ! Des catholiques fribourgeois et des catholiques appenzellois des Rhodés intérieures, des réformés schaffhousois et des calvinistes genevois. Aujourd'hui, les différences religieuses ont d'ailleurs tendance à être remplacées par une opposition ville-campagne, qui ne se recoupe pas non plus avec les frontières linguistiques.

La diversité de la Suisse, qui inclut parfois des différences marquées et n'exclut pas de possibles conflits (à juste titre) est protégée par le fédéralisme et la démocratie directe.

Grâce au fédéralisme, les communes et les cantons jouissent d'une large autonomie, ce qui leur permet d'avoir leur propre langue, religion, culture, caractère. Et les frontières cantonales ne sont justement pas à l'origine des conflits, en particulier dans la question des langues.

Le fédéralisme est avant tout une protection pour les minorités, alors que le centralisme, qui consacre une force dominante, ne peut offrir aucune protection aux minorités.

Nous ne devrions jamais l'oublier, particulièrement lorsque d'aucuns entonnent la plainte du provincialisme cantonal. En tant que citoyens appartenant à une minorité linguistique, vous avez un intérêt fondamental à un régime fédéral fort. Je ne suis pas sûr que les minorités aient toujours bien conscience de ce rapport.

5. Lorsque la politique s'en mêle

Avec le fédéralisme, avec la question fondamentale de l'organisation de l'État, nous arrivons inmanquablement sur le terrain de la politique. Et la Berne fédérale - le pouvoir central pense aussi devoir se mêler de la question des langues.

Le point particulièrement controversé est de savoir quelle langue étrangère doit être enseignée en premier à l'école primaire. L'anglais précoce ? L'allemand précoce ? Le français précoce ? Et pourquoi pas le latin précoce ? Ou alors le chinois précoce, puisque la Chine est annoncée comme la superpuissance de demain ?

Quoi qu'il en soit: ce sont les cantons qui doivent répondre à cette question. Pourquoi les habitants d'Uri, voisins du Tessin, n'apprendraient-ils pas d'abord l'italien ? Et qu'arrivera-t-il à l'enfant qui déménage dans le canton voisin de Nidwald, où c'est le français qui est enseigné comme première langue étrangère ? Je vous le demande: est-ce la fin du monde ? Devons-nous chambouler un système qui, au fond, marche bien, juste pour tenir compte d'éventuels cas particuliers ? Plus nous respecterons la logique du fédéralisme, mieux nous résoudrons ces problèmes: là où ils se posent, au plus près des citoyens, en tenant compte au mieux des réalités locales.

6. Surmonter les frontières linguistiques

Les frontières linguistiques existent. Que nous le voulions ou non. Certaines sont naturelles, d'autres artificielles. Certaines sont nécessaires, d'autres superflues. Il y a des frontières linguistiques que nous devons respecter et d'autres, plus nombreuses encore, que nous pouvons surmonter, sans les éliminer.

Demande d'adhésion

La soussignée

Le soussigné

Nom: _____

Prénom: _____

Nationalité: _____

Profession: _____

Date de naissance: _____

Adresse postale: _____

Adresse e-mail: _____

Tél.: _____

demande à être reçu(e) comme membre de l'Institut national genevois, dans la section:

- Beaux-arts, musique et lettres
- Economie
- Sciences morales et politiques

Chaque section perçoit une cotisation annuelle de Fr. 50.–.

Lieu et date

Signature

A retourner à l'Institut national genevois
Promenade du Pin 1 - 1204 Genève
ou par fax au 022 310 34 53
ou par e-mail info@inge.ch

Actes de l'Institut national genevois à disposition du public

- No 1 Répertoire
- No 2 Aloïs Duperrex : Etudes de l'eau dans les sols organiques et minéraux
- No 3 Lucien Fulpius : Les institutions politiques de Genève des origines à la fin de l'ancienne république
- No 4 Jean Hercourt : Hommage
- No 5 Jean Georges Lossier et Albert Py : Hommage
- No 6 Marcel Nicole : Le tourisme facteur économique
- No 7 Charles Duchemin : Le rôle de l'agriculture dans l'économie genevoise
- No 11 Le travail temporaire intérêt économique et nécessité sociale
- No 12 Les métiers de l'informatique
- No 13 Albert Cohen : Hommage
- No 15 Quinzaine ferroviaire
- No 18 Auditions sur l'énergie
- No 19 Quinzaine de l'aviation
- No 21 Quinzaine de l'espace
- No 24 Quinzaine de la télévision
- No 27 Les surgénérateurs - vrai ou faux problème ?
- No 46 Annales 2003 : Tome I : Serge Paquier – Département d'histoire économique de l'Université de Genève : L'évolution des services publics en Suisse – pour une histoire du service public en Suisse (XIXe-XXe siècles) – Raymond Battistella, directeur général des Services Industriels de Genève : L'évolution des services publics en Suisse – Un nouveau service public – Ulrich Gygi, directeur général de la Poste Suisse : L'évolution des services publics en Suisse – Efficacité entrepreneuriale et service public postal : une contradiction ? – Pierre Steiner, directeur des relations extérieures Swisscom SA : L'évolution des services publics en Suisse – Télécommunication suisses : Opportunités et contraintes d'une reconversion – Débat avec Michel Barde, Directeur général de la fédération des Syndicats patronaux et Michel Béguelin, conseiller aux Etats : Pour ou contre la libéralisation des services publics ?
- No 47 Annales 2004 : La violence dans la société : Michel Vuille, chercheur en éducation – Département de l'Instruction publique : La violence en milieu scolaire – Jean Zermatten, juge pour mineurs : Violence des mineurs – réponses du terrain – Bernard Baertschi, maître d'enseignement et de recherche – Université de Genève – Département de philosophie : La dignité de l'homme à l'épreuve des biotechnologies – Michèle Zanetta, conservatrice du Musée de Compesières et Jean-Paul Santoni, responsable du Service Hospitalier de l'Ordre de Malte de Suisse (SHOMS) : l'Ordre de Malte- passé et présent - Michel Dérobert, délégué du Groupement des Banquiers Privés Genevois – Benoît Genecand, responsable Région Genève – UBS et Ivan Pictet, président de la Fondation Genève Place Financière – Associé de Pictet & Cie : La place financière genevoise : défis internationaux et responsabilités locales
- No 48 Annales 2005 : Vieillir – un défi : Mme Maryvonne Gognalons-Nicolet, Dr ès Lettres et Sciences humaines – Vieillir un projet - Michel Oris – professeur ordinaire – département d'Histoire économique – Vieillesse et vieillissement - Au-delà des représentations – Olivier Tamarcaz, coordinateur romand de l'action sociale et de la formation Pro Senectute Suisse, Vevey – Une perspective intergénérationnelle – Jean-Claude Henrard, professeur de santé publique au centre de gérontologie de Paris - La santé au grand âge
- No 49 Annales 2006 : La transformation de l'économie suisse : Xavier Comtesse – mathématicien, Avenir Suisse - Littérature et dissidence : l'érotisme à l'âge classique : Michel Jeanneret, professeur honoraire de la Faculté des Lettres de l'Université de Genève : L'école doit-elle être égalitaire pour être efficace ? Que disent les études internationales ? - Marcel Crahay, professeur à l'Université de Genève en psychologie du développement et apprentissage en situation scolaire : A la rencontre de la diversité étudiante. Profils d'étudiants à l'Université de Genève - Jean-François Stassen – Observatoire de la vie étudiante – Université de Genève
- No 50 Annales 2007 : Une histoire du conservatoire de musique de Genève : Comment ? pourquoi ? pour qui ? Remy Campos, Lauréat du Prix d'Histoire 2006 de l'ING, Conservatoire de musique de Genève/Hem, Conservatoire National Supérieur de musique et de danse de Paris - Evolution de l'Armée suisse – avantage de sécurité aussi à Genève ! Christophe Keckeis, Cmdt, chef de l'Armée - Santé et groupes d'entraide – Progression des droits des usagers, Maryvonne Gognalons-Nicolet, docteur es Lettres et sciences humaines - L'adolescence comme miroir du milieu de la vie, Nino Rizzo, psychologue – psychothérapeute - Frontières linguistiques, Christoph Blocher, Conseiller fédéral en charge du Département fédéral de justice et police